

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	17.-	8 50	4 25	1 50
Etranger	38.-	19 50	10.-	3 80

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
Chang. d'adresse 50 c. idem p^r vacances 50 c. par mois d'absence.
TELEPHONE 5 12 26 - CHEQUES POST. IV. 178

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.) — Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

LA POLITIQUE

La paix de Lima

La conférence de Lima, au dire d'un communiqué officiel, a atteint ses buts essentiels. Elle a mis sur pied, en effet, une déclaration à laquelle toutes les républiques américaines ont apporté leur adhésion et qui proclame que tout litige entre elles sera désormais réglé par la voie pacifique. C'est en bref le système de la sécurité collective instaurée outre-Atlantique.

Mais, étant donné l'orientation traditionnelle de la politique des Etats américains, ce système n'apparaît pas, à la réflexion, comme un élément inédit implanté dans le nouveau monde. Il consacre plutôt un état de fait. Ce qui est nouveau, par contre, c'est qu'on ait tenu à l'affirmer bien haut. Et pourquoi a-t-on voulu le faire dans les circonstances actuelles?

C'est que les Etats-Unis, qui ont été la puissance à pousser le plus à la roue pour aboutir à la résolution de Lima, sentent présentement le besoin de s'appuyer sur toutes les démocraties américaines pour assurer leur politique internationale. On sait que, ces jours, la tension entre Washington et Berlin s'est accentuée jusqu'à revêtir une tournure assez grave. Les Etats-Unis sentent de plus en plus qu'ils auront à engager une partie, un jour ou l'autre, avec les Etats totalitaires, et ils entendent trouver à cet effet un appui ferme sur le continent.

La déclaration de Lima peut donc donner à penser qu'ils sont assurés de cet appui. Mais, à regarder les choses de près, on est un peu plus sceptique et la dite déclaration apparaît finalement comme une manière de compromis.

En réalité, les Etats-Unis auraient voulu aller plus loin encore; ils auraient voulu inclure dans la résolution des décisions annexes condamnant formellement toutes les formes de propagande du totalitarisme, et notamment celles qui insidieusement, comme nous l'avons déjà dit à nos lecteurs, se font jour à travers les républiques sud-américaines. Or, plusieurs de celles-ci, au premier rang desquelles se trouverait l'Argentine, s'y sont résolument opposés.

Pour quelles raisons? Non point que l'Amérique du Sud voie de bon œil, effectivement, les infiltrations étrangères dans les différents Etats qui la composent, mais, pour ceux-ci, il est également un jour qu'ils ne peuvent supporter, et c'est précisément celui de Washington. Entre la finance de Wall-Street et le totalitarisme raciste d'Europe, les nations latines d'outre-Atlantique entendent maintenir leur indépendance.

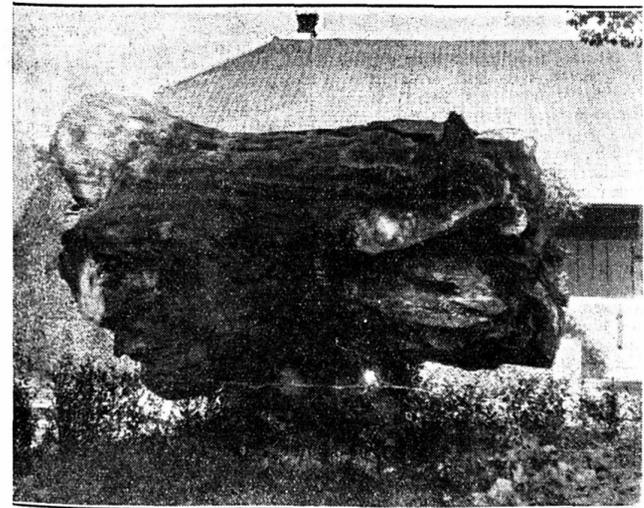
De sorte que la déclaration de Lima, mise sur pied, ne l'oublions pas, après des semaines de discussion, semble en définitive, pour les Etats-Unis, une arme à deux tranchants. Par ce qui y est affirmé (solidarité continentale), l'Amérique du Nord marque un point. Et par ce qui y est passé sous silence (lutte contre le totalitarisme), elle en perd un autre.

R. Br.

Lire en page 7:

La quatrième journée de l'offensive nationaliste sur le front de Catalogne
Catastrophe ferroviaire en Roumanie
Quatre-vingt-cinq morts

Un imposant monument naturel au Seeland



A Staad, près de Büren sur l'Aar, un imposant monument de la nature vient de trouver une place fixe: Il s'agit d'un tronc de chêne de plus de deux mètres de diamètre, sorti l'été dernier du lit de l'Aar par des chômeurs, et qui représente le dernier vestige d'un arbre géant primitif, datant de 6 à 7 mille ans. Cet arbre provient des forêts de chênes qui, dans une époque reculée, couvraient l'actuelle vallée de l'Aar.

Paris devant les revendications italiennes

LA RÉPONSE FRANÇAISE A ROME A ÉTÉ TRANSMISE AU «DUCE»

Grande modération dans la forme

Les allégations du gouvernement fasciste sont réfutées point par point

ROME, 26. — Comme suite à la communication du 17 décembre, par laquelle le gouvernement fasciste informait le gouvernement français qu'il ne tenait plus pour valables les traités franco-italiens de janvier 1935, M. François-Poncet a fait tenir au comte Ciano une note constituant l'exposé du point de vue français sur cette question.

La teneur de la réponse

PARIS, 27 (Havas). — Le gouvernement fasciste est en possession de la note par laquelle le gouvernement français prend acte de la dénonciation unilatérale par l'Italie des traités franco-italiens de janvier 1935 liquidant les questions en suspens entre les deux pays.

Cette note, constituant l'exposé du point de vue français, réfute point par point l'argumentation par laquelle l'Italie prétend justifier son geste et développe les considérations d'ordre historique et juridique sur lesquelles s'appuie la thèse de la France. Depuis la conclusion des accords Mussolini-Laval, l'Italie n'avait jamais, jusqu'à ces tout derniers temps, contesté leur validité.

Elle invoque aujourd'hui le fait qu'il n'y a pas encore eu d'échange des instruments de ratification et que la France aurait négligé de négocier naguère la convention qui devait, selon les traités de 1935, remplacer les conventions de commerce et d'établissement de 1896 relatives à la Tunisie et au surplus que la France aurait violé l'esprit de ces traités en appliquant contre l'Italie les sanctions décrétées par la S. d. N.

Or, s'il n'y a pas encore eu d'échange des instruments de ratification, la faute n'en incombe pas à la France qui a ratifié les accords par un vote du parlement. D'autre part, ceux-ci eurent un commencement d'exécution du fait de la remise à l'Italie — et de l'acceptation de celle-ci — de 2500 actions du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba. En ce qui concerne les conventions tunisiennes, le retard apporté au règlement de cette question n'est pas seulement le fait de la France.

Quant à l'attitude de la France à l'égard de l'Italie pendant le conflit italo-éthiopien, elle ne fut jamais en contradiction avec la lettre, ni l'esprit des traités Mussolini-Laval. La France a seulement appliqué les sanctions en vertu de la décision de la S. d. N., prise pour la défense de l'un de ses membres contre l'Etat agresseur. Mais la France s'est efforcée toujours de concilier ses devoirs envers la S. d. N. avec son amitié pour l'Italie. Le gouvernement fasciste a reconnu lui-même

Grande fermeté sur le fond

à ce moment le rôle modérateur de la France.

En réalité, l'Italie savait fort bien que la France agissait dans le cadre de la politique collective à laquelle elle ne pouvait se soustraire et pas du tout dans un sentiment préconçu d'hostilité contre l'Italie.

La note française a été transmise immédiatement à M. Mussolini qui passe les fêtes de Noël en Rome.

Les réactions françaises devant les prétentions italiennes

PARIS, 26 (Havas). — Après la dénonciation des accords franco-italiens de 1935, le «*Jour-Echo de Paris*» écrit:

«*Le voyage de M. Daladier en Corse et en Tunisie fournit un nouveau cheval de bataille aux journalistes de la péninsule. Provocation, écrit le plus officieux d'entre eux, qui voit rouge à l'idée que l'amiral Darlan, le général Georges et le général Vuillemin accompagneront le chef du gouvernement. A cela nous pourrions rétorquer que la France est un Etat souverain et que le président du conseil français est libre d'aller où il veut et avec qui il veut. Mais le polémiste italien peut être battu sur son propre terrain. En effet, comment à notre tour pourrions-nous qualifier les voyages à grand orchestre de M. Mussolini en Libye au mois de mars et en Sardaigne il y a huit jours?*»

De l'envoyé spécial permanent du «*Journal*» à Berlin:

«*Le peuple allemand ne nous hait pas et nous estimons sincèrement. Malgré les précautions qu'a prises la presse, il a eu vent des revendications inconvenantes du fascisme italien et il se demande si l'Italie ne finira pas par entraîner sa patrie dans une vilaine histoire.*»

Le résident général de France en Tunisie est à Paris

PARIS, 26 (Havas). — M. Eric Labonne, résident de France en Tunisie, est arrivé à Paris, où il vient arrêter, avec le président du conseil, les détails du prochain voyage de M. Daladier en Tunisie.

Une conférence au ministère de la guerre à Paris

PARIS, 27. — Une conférence a réuni, lundi, dans le bureau de M. Clapier, directeur du cabinet du ministre de la guerre, M. Labonne, résident général de Tunisie, le vice-amiral Darlan, le vice-président du conseil supérieur de la marine, le général Georges, le chef d'état-major général de l'armée et le général Decamp, chef du cabinet militaire du ministre de la guerre.

Certaines propositions qui seront soumises mardi à la commission préparatoire du voyage de M. Daladier en Corse et en Tunisie ont été examinées au cours de cette conférence.

UNE MINE DE FER PUR EN PLEIN SAHARA

C'EST LE METEORE DE CHINGUETTI

astre tombé du ciel en 1916 dans le désert de l'Adrar, et qui pèse un million de tonnes

L'histoire ressemble un peu à celle d'Antinéa, avec cette différence qu'elle est vraie. Le capitaine Ripert, qui, avec un peloton de méharistes, parcourait le Sahara, était frappé, depuis quelque temps, par les allures étranges des chameliers indigènes. Des conversations mystérieuses couraient de l'un à l'autre, soigneusement tuées à l'approche des blancs. Comment parvint-il à découvrir la raison de ces conciliabules? Avec quelle patience reconstruisait-il, bribe par bribe, le grand secret? Il était question d'une prodigieuse montagne de métal qui, bien qu'elle fût ensevelie à moitié sous les sables du désert, n'en dominait pas moins les dunes de sa masse impressionnante.

Le capitaine Ripert est un géologue averti, et cette révélation lui fit hausser les épaules:

— Une masse de fer en plein Sahara? Allons donc! Il faudrait que cette masse fût tombée du ciel!

Au fait, n'était-elle pas tombée du ciel?

Il fallait s'y faire conduire, mais c'est en vain que l'officier en pria ses guides habituels: probablement craignaient-ils qu'en y amenant les blancs ils fussent désormais privés de cette inépuisable réserve de métal? Enfin, après de longs pourparlers, le chef arabe de Chinguetti accepta de guider le capitaine, à condition qu'il ne prit aucune note et n'emportât aucun appareil permettant de retrouver l'emplacement.

Et voici ce que les Français virent un matin:

Dans le désert de l'Adrar, à 45 kilomètres au sud-ouest de Chinguetti, une masse écrasante, longue de 100 mètres et haute de 40 mètres, au milieu des dunes couvertes des plantes du désert. Faite de métal pur, cette masse a la forme d'un cube aplati ou, comme disent les géomètres, d'un parallélépipède, compact, sans fissure. La face visible s'élève, comme une falaise à pic, à une hauteur formidable: que l'on imagine trois immeubles de quatre étages emfilés les uns sur les autres. Du côté opposé, le sable s'accumule, poussé par le vent, et empêche d'évaluer la troisième dimension. Pro-

bablement n'est-elle pas inférieure à une quarantaine de mètres. Le sommet est hérissé de petites aiguilles; ce sont ces aiguilles que les Maures viennent arracher.

Dans le voisinage se dispersent, çà et là, des blocs plus petits, métalliques eux aussi, et provenant vraisemblablement de la même origine.

LE PLUS GROS BOLIDE CONNU

Voilà, diront certains, une histoire qui n'est pas nouvelle, puisqu'elle remonte à 1916.

Assurément, mais ce qui est nouveau, c'est la décision que les astronomes viennent de prendre à leur congrès international de Stockholm, de faire dégager, explorer et étudier cette masse imposante, et la prière qu'ils adressent en ce sens au gouvernement français.

Car la montagne de fer de Chinguetti n'est ni plus ni moins qu'une météorite démesurée, la plus grosse que l'on connaisse, puisque son volume est de 160,000 mètres cubes et qu'elle pèse un million de tonnes; placée sur le plateau d'une balance, elle ferait équilibre à quatorze paquebots comme «*Normandie*».

M. Lacroix, l'éminent géologue, s'en procura un fragment et put en faire l'analyse. On sait donc qu'elle renferme 90% de fer et 5% de nickel, c'est-à-dire qu'elle est une véritable mine de fer pur! Inutile d'ajouter que ce précieux colosse laisse loin derrière lui tous les bolides rassemblés dans les musées, qui dépassent très rarement le poids, déjà respectable, de cent kilos. On conçoit aussi combien doit être rare l'atterrissage de tels météores; en fait, on n'en compte pas plus d'un tous les cent mille ans, et l'histoire n'en a enregistré qu'un seul, en Sibérie, en 1908. Il ne s'agissait que d'un pauvre petit bolide de 130 tonnes, qui suffit cependant à ravager une étendue de forêt égale à deux départements français, provoqua un tremblement de terre sensible dans un rayon de 1500 kilomètres et ébranla l'atmosphère jusqu'à Londres!

(Voir la suite en septième page)

Même à Venise...



Qui l'eût dit? La neige est tombée en abondance même à Venise et elle donne un aspect des plus inattendus à la cité des Doges. Voici une vue de la place Saint-Marc sous la neige.

Au congrès socialiste S.F.I.O. M. Blum et M. Paul Faure n'ont pu se mettre d'accord

La motion présentée par le premier et qui fait preuve d'intransigeance en politique internationale l'emporterait sur celle du second d'allure plus pacifiste

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

Deux jours de débats tumultueux n'ont pas suffi aux délégués du parti socialiste pour trancher le différend Léon Blum-Paul Faure.

Tout comme un match de football, le congrès extraordinaire de Montargis a dû s'accorder une prolongation de vingt-quatre heures, et à l'heure où nous téléphonons, le débat se poursuit encore.

En dépit des supplications de M. Blum et de ses appels à l'unité socialiste, deux motions restent en présence qui doivent décider de la politique du parti:

Une motion Blum-Zyromsky, à tendance belliciste, qui envisage de sauver le pays en luttant par tous les moyens, jusqu'à et y compris la

guerre, contre les Etats totalitaires. Une motion Paul Faure-Lheveder, à tendance pacifiste, qui ne veut qu'une chose: la paix avec toutes les nations, qu'elles soient démocratiques ou totalitaires.

Une troisième motion, dite motion de synthèse, avait été préparée à l'effet de concilier les deux précédentes. Elle fut écartée, si bien que les militants se sont trouvés hier soir érigés, bien malgré eux, en arbitres. La motion Blum a toutes chances de l'emporter.

Sa victoire accentuera le rapprochement du parti socialiste avec le parti communiste... à la grande joie de ces derniers, qui verront dans le scrutin de cette journée un grand pas de fait pour l'unité des deux grands partis ouvriers qui ne cessent de réclamer depuis deux ans.

Les motions en présence

La motion de M. Paul Faure...

Au cours de la séance du matin, le congrès a pris connaissance des motions Paul Faure et Léon Blum.

La motion Paul Faure dit notamment: «*Le parti estime qu'une politique de réarmement ne peut être une fin en soi. Combattre le fascisme n'est pas faire la guerre à un pays fasciste. Le parti doit s'efforcer de rechercher de façon permanente les conditions d'une coexistence paisible des pays démocratiques avec les pays totalitaires. La politique internationale de la France doit être conforme aux seuls intérêts de la paix. Celle-ci ne sera vraiment assurée que lorsque la course aux armements sera abandonnée. Le parti socialiste scellerait avec joie une entente qui s'établirait entre la France et l'Allemagne, prélude d'une entente plus générale.*»

... et celle de M. Blum

M. Blum lit ensuite sa motion, dont voici les principaux passages: «*Le parti n'a pas à choisir entre la paix et la guerre. Le parti doit constater les dangers de guerre dont les accords de Munich n'ont fait qu'accroître le poids tout en différant l'échéance.*

«*Le parti doit reconnaître que contre les dangers de guerre actuels les procédés de lutte proprement socialiste, ne sont plus praticables aujourd'hui. Le parti déclare donc qu'il participera totalement et sans réserve à la défense du pays contre toutes entreprises qui menaceraient l'intégrité de son territoire, la plénitude de sa souveraineté et de son indépendance politiques.*»

(Voir la suite en septième page)

J'ÉCOUTE...

La trêve

En fait de trêve, nous avons eu, en Espagne, un redoublement d'activité guerrière. Toutes les démarches, les demandes pressantes n'ont servi à rien. Il semblerait, plutôt, qu'elles n'aient été que l'occasion, promptement saisie, de jeter un nouveau défi à l'humanité. S'il est vrai, comme l'écrit le «*Times*», que le général Franco a choisi ce moment pour inviter les gens de cent vingt villes et villages à les évacuer, parce qu'on allait les bombarder, on se tenté de croire que c'est là sa réponse aux prières.

L'évacuation, en plein hiver rigoureux, on devine, sans peine, de quelle horreur tragique elle s'accompagne!

Alors, qu'en conclura-t-on? On en conclura que qui que ce soit qui commande, en réalité, de tels actes, ils indiquent chez ceux qui les conçoivent qu'ils ont fait table rase, pour les besoins de leur politique, des plus élémentaires notions d'humanité. Ce n'est, peut-être, pas du général Franco qu'il s'agit ici. Il est possible que l'ordonnance géné-

rale des opérations ait été conçue par d'autres.

Quel qu'en soit l'auteur, on ne peut que constater que ce qui était capable d'ébranler des chefs à des époques soi-disant barbares, passe à la nôtre de haute civilisation comme sur des cœurs de pierre.

On a écouté, cependant, avec plaisir, l'archevêque de Paris, le cardinal Verdier, glorifier la liberté «*qui reste, a-t-il dit, le véritable honneur de l'homme*». Il y voit encore la meilleure garantie de son bonheur.

Cela n'est pas douteux. Et c'est pour avoir fait fi de la liberté que nous en sommes où nous voilà. La liberté ligotée engendre la révolte. La révolte, toutes les violences et les actes d'inhumanité.

L'exemple d'autrui instruit. De là, également, notre vive réaction en Suisse, dès la moindre atteinte à nos libertés. Le dernier arrêté du gouvernement fédéral sur les menées subversives ouvrait une brèche dans celles-ci. Il menaçait la liberté d'opinion.

Nous l'avons combattu. Il faudra, d'ailleurs, y revenir. Notre Conseil fédéral semble faire, en effet, quelque peu la sourde oreille.

FRANCHOMME.

A LOUER

Tout de suite, 24 mars ou juin.
Fontaine-André
beau trois pièces, bains, confort. Vue. Remis à neuf; avec ou sans garage. — Goffin 18, Matile, Tél. 5 37 82.

A louer
pour le 24 juin 1939, à proximité immédiate de la gare,
logement de deux pièces
grand vestibule, salle de bains installée, chauffage central, toutes dépendances, pour le prix de 80 fr. par mois, tout compris. — Offres écrites sous M. C. 316 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

SABLONS-GARE: 4 pièces, remis à neuf, chauffage central, bain, baignoire, dépendances, pour le prix de 80 fr. par mois, tout compris. — Offres écrites sous M. C. 316 au bureau de la Feuille d'avis.

24 juin 1939 Sablons - Boine

5 pièces et chambre de bonne chauffée dans villa près du funiculaire. Chauffage général. Bains. Grande loggia avec belle vue, 1er étage.
3 pièces et bonne. Veranda. Jardin, vue. Grâces Ronhôte, Sablons 8, tél. 5 31 87. *

Etude
C. Jeanneret et P. Soquel
Môle 10 Tél. 5 11 32

A louer tout de suite ou pour date à convenir :
Terreaux : une chambre et dépendances.
Ecluse : deux chambres et dépendances.
Seyon : deux chambres et dépendances.
Terreaux : trois ou quatre chambres, confort.
Ecluse : trois chambres et dépendances.
Moulines : trois chambres et dépendances.
Côte : trois chambres et dépendances, jardin.
Faubourg de l'Hôpital : trois chambres et dépendances.
Brevards : trois chambres et dépendances.
Parcs : trois chambres et dépendances.
Petit Pontarlier : trois chambres et dépendances.
Av. Premier Mars : trois chambres et dépendances.
Fahys : trois chambres et dépendances.
Valangin : trois chambres et dépendances, jardin.
Ecluse : quatre chambres et dépendances.
Sablons : sept chambres, confort.

PARCS, à remettre appartement de 3 chambres, balcon, jardin, vue étendue. — Etude Pettipierre et Hotz.

Vieux-Châtel 27

A louer pour le 24 juin, deux logements de trois chambres, dont un avec
SERVICE DE CONCIERGE
Fr. 20.— et 65.— par mois. S'adresser à M. Pozzetto, rez-de-chaussée.

Louis Favre, appartement de 3 grandes chambres et chambre. Prix avantageux. Etude Pettipierre et Hotz.

EVOLE, à louer pour le 24 mars prochain ou époque à convenir superbe 1er étage de 5 chambres et dépendances, avec tout confort. Jardin, vue étendue. Chauffage général. Etude Pettipierre et Hotz.

A louer pour tout de suite ou à convenir.

LOGEMENT

de quatre chambres, chauffage central. — Boulangerie Schwab Ecluse 13
STADE-QUAL — Disponibles tout de suite ou époque à convenir, appartements de trois et quatre chambres, avec salle de bains, chauffage central, balcon, vue étendue. Pour visiter et traiter, s'adresser Etude Ed. Bourquin & fils, Terreaux 9.

A LOUER

Verger-Rond, Battieux, Petits-Chênes, trois et quatre pièces, avec et sans bain. Neubourg une pièce. Temple-Neuf, Serrières : deux pièces.
Evolé, Neubourg : trois pièces.
S'adresser à la Gérance des Bâtimens Hôtel communal.

Beauregard 3

Deux beaux appartements de trois pièces, bain, balcon, grande vue. L'un immédiatement disponible, l'autre dès le 24 juin 1939. — S'adresser à M. Pierre Huguenin, Cité de l'Onest 3.

EVOLE — A remettre tout de suite ou époque à convenir, appartement de cinq pièces, salle de bain, chauffage central, balcon. Pour visiter et traiter, s'adresser Etude Ed. Bourquin & fils, Terreaux 9.

ETUDE Ed. BOURQUIN & fils

Terreaux 9 — Tél. 5 17 18
Appartement disponible tout de suite ou époque à convenir. Rue du Seyon, cinq chambres, 1er étage, conviendrait éventuellement pour bureaux.
PRÉBARREAU, Logements de deux et trois chambres. Prix avantageux.

A louer pour tout de suite

Beaux-Arts
bel appartement de trois chambres, alcôve, cuisine, chambre de bains installée, chauffage central, toutes dépendances Etude Baillolet et Berger Tél. 5 23 26 *

A louer pour le 24 décembre 1938.

AU CENTRE

joli appartement de trois chambres, cuisine et dépendances, Etude Baillolet et Berger Tél. 5 23 26 *

Occasion

Libre tout de suite, deux appartements. Reaux 5, cinq et six pièces. Prix intéressant. M. Convert Malodière No 30

Quai de Champ-Bougin

APPARTEMENT de cinq chambres, tout confort; jardin particulier — S'adresser : Perret, Champ-Bougin 38, Tél. 5 15 26 *

Beaux-Arts

A louer pour le 24 juin 1939, 1er étage, bel appartement confortable, cinq pièces et toutes dépendances. Salle de bains, chauffage général S'adresser Beaux-Arts 21, rez-de-chaussée *

CASSARDES, à remettre appartements d'une et 3 chambres, avec jardin. Prix avantageux. — S'adresser à Mme Dubois, Cassardes 18.

Boxes chauffés

avec eau et lumière. *
Places
dans grand hall tempéré Fr. 15.— par mois
GARAGE SEGESSEMANN
Prébarreau 15 - Tél. 52.638

A louer pour le 24 mars, rez-de-chaussée

de trois pièces, dépendances, terrasse. — S'adresser Crêt-Tacomet 42, au 1er, sauf le samedi.

Sablons, à remettre vaste appartement de 4 chambres complètement remis à neuf avec chauffage central, salle de bain, balcon. Etude Pettipierre et Hotz.

COLOMBIER

A louer dans belle maison de campagne un logement de neuf chambres, central et salle de bains. Belle situation. Jardin potager et verger en plein rapport. Garage. S'adresser Etude Wavre, notaires.

A louer pour le 24 juin 1939 dans le quartier du

Palais Rougemont

maison de douze chambres et dépendances. Tout confort. Jardin. S'adresser Etude Wavre, notaires.

A louer pour le 24 février ou époque à convenir, dans

villa particulière

à la Boine, un magnifique appartement de quatre pièces, chambre de bonne, tout confort. Grand jardin-verger. — Garage. — S'adresser Etude Wavre, notaires.

RUE DU ROC, à remettre appartement de 3 chambres, complètement remis à neuf. Prix : Fr. 60.—, Etude Pettipierre et Hotz.

PENSIONS

Vive la neige !

Le Home d'enfants « L'AUBEPINE », le Crêt du Locle, reçoit enfants de 3 à 14 ans. — Luge, patinoire privée, leçons de ski. — Prospectus et références. — Tél. 2 37 58.

OFFRES D'EMPLOIS

ON CHERCHE
garçon de 16 à 18 ans sachant faucher et traire. Pourrait entrer à Nouvel an.
Joh. Niklaus-Gross, Münstschmied.

On cherche
JEUNE FILLE
désirant apprendre la langue allemande âgée de 18 à 24 ans, honnête et de bonne famille, pour petit ménage avec deux enfants. (De préférence sachant un peu la cuisine.) Bons traitements. Salaire. Offres à M. Dankner, Lothringenstrasse 9, Bâle.

Femme de ménage

Demoiselle ou dame de toute confiance, de 35 à 45 ans, et aimant les enfants est demandée. — Adresser offres à M. Jean Fehlbaum, vigneron, Saint-Aubin.

PRESSANT, à repouvoir la place de

voyageur

représentant. Bonne clientèle particulière existante. Messieurs ou dames travailleurs, sérieux et capables sont priés d'adresser offres écrites à L.A. 318 au bureau de la Feuille d'avis.

COTE, à remettre appartement seul à l'étage, de 4 chambres, Central, bain, balcon. Vue étendue. Fr. 100.—, Etude Pettipierre et Hotz.

24 mars 1939

ou pour époque à convenir, à louer à la rue de la Côte, dans villa, appartement de sept pièces, avec tout confort. Veranda. Vue. Jardin. Dépendances. — S'adresser à E. Heyd, Stade 2 ou au No 5 13 60, pendant les heures de bureau.

A louer, à proximité de la gare, appartement de 3 chambres, tout confort. Loyer mensuel : Fr. 112.50, chauffage, eau chaude et service de concierge compris. — Etude Pettipierre et Hotz.

La Coudre

A louer tout de suite ou pour date à convenir, joli logement deux-trois chambres et dépendances, Pierre Muller Dime 50.

GARAGE situé à 5 minutes du centre de la ville, à louer à de très favorables conditions. — Etude Pettipierre et Hotz.

CHAMBRES

Belle chambre, tout confort, bains, central. Tél. 5 38 94. — Faubourg Hôpital 6, Strubé. *

Neuchâtelois

49 ans, rentré de France, privé de sa place après vingt ans de service dans la même maison, bien recommandé, cherche emploi de concierge, gardien d'immeubles ou garçon de bureau. — Ecrire sous chiffres M. R. 226 au bureau de la Feuille d'avis.

QUI ?

viendrait en aide à mère de famille dans la gêne (suite de chômage prolongé), en lui procurant petits travaux à faire chez elle, tels qu'adresses ou éventuellement prospectus à distribuer (conscienceuse et adroite). Offres écrites ou demander l'adresse du No 307 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES à ACHETER

Achat bijoux or
argent, platine, brillants meilleur prix du jour. Discretion. Acheteur patenté

H. VUILLE

Temple-Neuf 16 Neuchâtel

Bouteilles

70 sortes sont achetées et vendues par H. Nicolet, Saint-Blaise Tél. 7 52 65

AVIS DIVERS

Détective privé

Recherches, filatures, enquête avant et après mariage. Constatacion fidélité; divorce, renseignements, surveillance, toute mission. Case postale 29585 Neuchâtel *

GALERIE PAUCHARD

Terreaux 2 au 1er étage

entrée dans la cour
Exposition et ventes de peintures

Gravures neuchâteloises
Objets d'art
ENTREE LIBRE
Téléphone 5 28 06

A LA BONNE SOURCE

Vos leçons d'accordéon... Votre instrument
Votre musique
Vos fournitures
aux meilleures conditions à L'ECOLE POPULAIRE D'ACCORDEONS

MM. G. Mentha et H. Droz
Place d'Armes 1 Neuchâtel

Dix ans d'expérience — Prix modérés
Succès garanti
Membres de la Société suisse des professeurs d'accordéon
Représentants et dépositaires des célèbres marques «HERCULE» et «RENCO»



GRANDE SALLE DE LA PAIX

Judi 29 décembre
Soirée de la Mission pour la jeunesse
(groupe de jeunes gens de l'Union pour le Réveil)

Un cri dans le brouillard

drame en 3 actes, tiré d'Olivier Twist
le chef-d'œuvre de Dickens
RIDEAU : 20 h. 15 — **ENTRÉE : Fr. 0.80**

Billets en vente chez : Pâtisserie Walder, Cycles Donzelot, Salle de la Paix

Dégelage de conduites d'eau

par procédé électrique
M. MENTHA ferblantier-appareilleur
Ecluse 61 Tél. 5 12 06
Dombresson Tél. 7 14 25

LES PEINTRES

René Besson
Fernand Morel
Samuel Perret
André Rosselet
Max Theynet

EXPOSENT A LA GALERIE LEOPOLD-ROBERT
DU 18 DECEMBRE 1938 AU 15 JANVIER 1939
Ouvert tous les jours de 10 à 12 h. 15 et de 14 à 18 h.

Salle de la rose d'or, jolis cadeaux de fête
Entrées :
Semaine et dimanche matin 1.—; dimanche après-midi .50

PROMENADES ET EXCURSIONS



SKIEURS !

Fêtes de fin d'année les 1^{er} et 2 janvier
AUTOCAR POUR

Gstaad-Saanenmöser

PRIX : Fr. 30.— par personne, VOYAGE ET ENTRETIEN COMPLET. Demander renseignements au bureau de voyages **François Pasche**, vis-à-vis de la Poste, ou au **Garage Wittwer**, Sablons 53 — Tél. 5 26 68

SPORTS D'HIVER

La Vue des Alpes et Tête de Ran

Les gares de Neuchâtel, Vauseyon et Corcelles-Peseux délivreront, pendant la période du 23 décembre 1938 au 2 janvier 1939, les billets « sport » à destination des Geneveys-sur-Coffrane, les Hauts-Geneveys et Convers, tous les jours, et aux mêmes conditions que le dimanche.
C. F. F.

LE PLUS BEAU CADEAU

UN POSTE PHILIPS !
MUSICAL ET SÉLECTIF
5 jours à l'essai sans engagement et sans frais



Type 420 Fr. 310.—

Radio Star

Maison intégralement neuchâteloise
Seyon 17 — Neuchâtel

PROFESS. MEDICALES

Jean PITON

Infirmier-masseur diplômé
FAUBOURG DU LAC 8
Téléphone 5 33 43

Massages
Gymnastique médicale
Veilles - Ventouses
Traitement de la sclérose
Traitement amalgamant

AVIS MEDICAUX

René Perret

MÉDECIN-DENTISTE
ABSENT
jusqu'au 9 janvier

DOCTEUR

Aif. C. Matthey
CHIRURGIEN
ABSENT
dès jeudi 29 décembre

J. ZASLAWSKI

MÉDECIN-DENTISTE
ABSENT
jusqu'au 2 janvier

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie reçus à l'occasion du grand deuil qui les frappe, Madame veuve Samuel BUCHER et famille adressent à leurs amis et connaissances l'expression de leur profonde reconnaissance.
Grandson, décembre 1938

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Edgar BOREL, très touchée des nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés, exprime sa vive reconnaissance à tous ceux qui l'ont entourée pendant ces jours de deuil.
Neuchâtel, ce 26 décembre 1938.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée, la famille de Monsieur Fritz ROMANG remercie sincèrement ses amis et connaissances qui leur ont témoigné leur sympathie pendant ces jours de deuil.
Neuchâtel, le 23 décembre 1938

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Tito BELLARMI, très sensible aux nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper, exprime ses remerciements à tous ceux qui l'ont entourée pendant ces jours de dure séparation, et remercie tout spécialement Mademoiselle Suzanne Luscher, Sœur du défunt.

La famille affiliée.
Saint-Blaise, 24 décembre 1938

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Quels neveux !

ou
le roman de l'oncle Henri

Hélas ! il n'était plus temps déjà ; une voiture arrivait au grand trot, et dans la voiture des dames !... C'était elle ! La malchance qui nous poursuivait n'avait pas manqué de l'amener ici contempler notre malheureux état !
Inutile de songer à détourner la tête ; elle était là, devant moi, dans une toilette ravissante de fraîcheur, et toute rougissante des efforts qu'elle faisait pour ne pas rire.
Prenant bravement mon parti, je levai vers elle un visage dont l'expression devait ressembler quelque peu à celle qu'il avait dans deux ou trois de mes charges de cavalier.
Elle ne fit pas arrêter la voiture ; m'adressant un bref sourire au passage : — Vous paraîsez avoir bien employé votre après-midi, me dit-elle. Souvenez-vous que je vous attends vous trois demain. Au revoir !
— Que Dieu bénisse le bon cœur qui commande aux regards de tes

yeux ! murmurai-je... Toute autre eût pris un malin plaisir à se railler, mais elle n'a cherché qu'à me mettre à l'aise... Tant de grandeur d'âme me permit d'achever la retraite d'un plus grand air qu'on n'eût été en droit de l'exiger vu le désordre de mon extérieur.
Je remis les enfants entre les mains de leur bonne, de l'air dont un officier aurait confié à un géolier des prisonniers de guerre, et j'allai de ce pas échanger mes vêtements souillés contre ceux des grands jours, non que j'espérais voir personne, mais par surcroît de respect pour moi-même.
Lorsque les enfants furent endormis et que je n'eus plus que mes rêves pour compagnons, je laissai ceux-ci prendre leur essor et me parler tout bas d'un heureux avenir.
Le lundi matin, j'étais au jardin au lever du soleil. Toddie devait porter son bouquet expiatoire à Miss Mayton : il fallait que la réparation fût digne de l'offense ; j'inventoriais dans ce but toutes les ressources des plates-bandes, puis j'allai me faire montrer la garde-robe de mes neveux. Leur bonne me la fit passer tout entière sous les yeux, et après mûre délibération je choisis avec elle les costumes qu'ils porteraient dans l'après-midi. En fille intelligente, elle s'informa de l'heure à laquelle je voulais me

mettre en chemin, car, me dit-elle, dans l'intérêt de la toilette de mes deux compagnons, il ne faut la commencer qu'une heure au plus, avant le départ.
Au déjeuner, nous eûmes des huîtres à l'étuvé servies dans des assiettes creuses ; ce que voyant, les enfants se mirent à rire de tout leur cœur :
— Oh ! Toddie ! regarde : voici les assiettes à tortue ! Et Toddie de répondre par une exclamation de joie.
Tout intrigué par leur gaieté, j'en demandai la cause.
— Tu vas voir, me répondit Budget, en sautant à bas de sa chaise pour m'apporter son assiette pleine : mets ta tête ainsi et regarde le dessous de l'assiette : tu verras la tortue.
Je levai l'assiette au-dessus de ma tête et je vis la marque de fabrication, qui était effectivement une tortue tracée en couleur. Budget retourna à sa place en m'assurant que ces tortues-là ne pouvaient courir comme les vraies.
Le repas fini, j'allai procéder aux soins de ma toilette. Dire que j'y apportai une attention minutieuse, serait rester au-dessous de la vérité. Jamais ma garde-robe ne m'avait paru si maigre et si mal choisie ; jamais mon rasoir ne m'avait fait tant de taillades ; jamais le lustre de mes chaussures n'avait été si terne.

A la fin, ne réussissant pas à être satisfait de mon extérieur, je portai toute mon attention sur le bouquet ; je coupai sans remords assez de fleurs pour orner une église et rejetai toutes celles qui n'étaient pas immaculées. Il va sans dire que mes neveux m'aiderent de leurs conseils et ne m'épargnèrent ni les remarques ni les questions.
— Y a-t-il d'aussi jolies fleurs dans le ciel, oncle Henri ? me demanda le cadet.
— Oncle Henri, continua l'aîné, quand les feuilles s'agitent et se redressent, est-ce le vent qui leur parle ?... Pour qui fais-tu ce bouquet ?
— Pour Miss Mayton, pour cette dame que nous avons vue hier à l'église.
— Oh ! comme elle est jolie ! et bonne ! comme du pain ; non... meilleure... comme du gâteau ! Je l'aime de tout mon cœur, et toi ?
— J'ai pour elle le plus grand respect, mon ami.
— Spect ! Qu'est-ce que cela veut dire : spect ?
— Cela veut dire que je lui trouve l'air aimable et bon, l'air d'une personne que l'on voudrait voir chaque jour, et de préférence à toute autre.
— Alors, specter et aimer, cela signifie la même chose, n'est-ce pas oncle Henri ?...
— Va vite me chercher de la fi-

celle vers Maggie, lui dis-je, pour couper court à ses questions.
— J'y vais... mais cela veut dire la même chose, n'est-ce pas ?
A deux heures, Maggie habilla les enfants, puis nous partîmes, nous tenant par la main, car il ne s'agissait pas de laisser mes deux gamins gambader à travers haies et ruisseaux à la poursuite des papillons et des sauterelles. Par surcroît de besogne, je dus encore porter le bouquet. Nous n'étions plus qu'à quelques pas de la pension de Mme Clarkson, quand je m'aperçus que mon nœud de cravate n'était plus présentable. Ce n'était pas le moment d'y porter remède ; Alice Mayton était assise sur la piazza et je sentais son regard diriger sur nous. Je tendis les fleurs à Toddie, lui promettant trois bâtons de sucre candi s'il ne les laissait pas tomber, et nous pénétrâmes dans l'enclos où un homme était en cet instant occupé à faucher le gazon au moyen d'une tondeuse mécanique. Le petit le vit malheureusement. Poussant un cri de joie il allait se débarrasser de son précieux fardeau en le jetant loin de lui ; je le lui remis de force entre les mains pour qu'il le présentât à Miss Mayton. Mon gamin n'osa pas résister, mais aussitôt sa tâche accomplie, il s'échappa comme une anguille, et courut avec son frère admirer la tondeuse.

— C'est ce que ma sœur appelle les meilleurs enfants du monde, Mademoiselle, dis-je en me tournant vers Miss Mayton.
— Ce sont de vrais amours, me répondit-elle ; j'aime voir les enfants agir avec naturel.
— Je serais de votre avis si je n'étais responsable de leurs méfaits. Mes patrons me tiendraient en très haute estime, si je prenais pour eux la moitié de la peine que je me donne pour ces deux diabolins.
Une causerie amicale suivit, dont nos amis communs, les livres nouveaux, la peinture, la musique sifflaient tour à tour les frais. Quel plaisir de contempler à mon aise ma charmante interlocutrice ! Sérieuse, intelligente, parfaitement maîtresse d'elle-même, vêtue avec goût mais sans un brin de coquetterie, sa beauté et la réserve de son maintien éveillaient en moi l'admiration la plus vive. Mon bonheur fut de courte durée ; la pension de Mme Clarkson comptait plusieurs jeunes femmes sous son toit hospitalier. En tout autre moment, j'eusse été charmé de l'occurrence, mais ce jour-là, en les voyant arriver à l'envi sur la piazza où nous étions assis, je ne pus réprimer un sentiment de dépit. Il fallut leur être présenté, et dès lors je ne pus m'occuper exclusivement d'une seule d'entre elles.
(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-
Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20%
de surcharge.
Les avis mortuaires, tardifs et urgents
sont reçus jusqu'à 4 h. 30 du matin.
La rédaction ne répond pas des manus-
crits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

**COMMUNE
de
PESEUX**

Mise de mosets et de perches

Le jeudi 29 décembre 1938,
la Commune de Pesieux ven-
dra par voie d'enchères, dans
ses forêts :
26 belles perches (quatre
tas) et quelques lots de mosets
et tuteurs (en deml,
quart et tiers).
Le rendez-vous des miseurs
est à 13 h. 1/2 devant la maison
du garde forestier.

IMMEUBLES

Belle propriété

à vendre ou à louer
comprenant maison de maîtres
de douze pièces et dépen-
dances, maison de jardinier
de trois chambres, et
jardin-verger de 3000 m² en-
viron. Situation admirable
dans le haut de la ville. Vue
magnifique et imprenable. A
été occupée pendant dix ans
par un pensionnat. S'adres-
ser Etude Wavre, notaires.

A VENDRE

Skis hickory

moulurés main, longueurs :
190 à 215 cm., la paire, bois.
Fr. 25.-; avec fixation « Rival »,
Fr. 35.-. Envoi contre
remboursement. Paul Joseph
& fils, fabrique de skis, L'Au-
berson (Vaud). Tél. 65 29

Oui mais...

Le roi du bon marché
vous offre des petits meubles,
fauteuils, etc., à des prix qui
vous surprendront. Tables radi-
o depuis Fr. 8.50. Fauteuils
modernes depuis Fr. 35.-.
A. Loup, place du Marché 13
et Temple-Neuf 15, Neuchâtel.

Tout le monde est satisfait des cadeaux achetés

Papeterie Moderne

Mme V. J. Meystre D. Pattus
Rue du Seyon
Papeteries, plumes-réservoir, porte-mines
etc.

ROBES DE BAL

impeccables, vous trouverez
à notre grand rayon de
SOIERIES
des tissus d'une grande variation
à des prix excessivement avantageux

VELOURS multicolore pour vos peignoirs et robes du matin, larg. 70 cm., le m.	250
DENTELLE DE SOIE superbe qualité, se fait en marine, rouille, larg. 90 cm. . . . le mètre	390
CRÈPE SATIN « ROYAL », bonne qualité, toutes teintes, larg. 98 cm. . . . le mètre	390
DENTELLE DE LAINE pour jolies robes du soir, toutes teintes mode, larg. 90 cm., le mètre	450
MOIRE RENAISSANCE grand effet, se fait dans toutes teintes mode, larg. 95 cm., le mètre	590
POULT DE SOIE brochée, création nouvelle, tous coloris, larg. 90 cm. . . . le mètre	590
VELOURS CHIFFON inoffensible, qual. supérieure, teintes mode, larg. 90 cm. . . . le mètre	690
CRÈPE DE CHINE broché dernière création, se fait en noir, marine, larg. 90 cm., le mètre	980

Demandez les patrons modèles
AUX TROIS DES ROUGES

LA MAISON AVEC LE GRAND CHOIX
au **SANS RIVAL**
R. AONSET-HENRIQUO SA NEUCHÂTEL
Vend bon et bon marché

5 bonnes bouteilles - Fr. 5.- seulement - échantillons interchangeables

- A.**
Pays Romand
Blanc du Valais
Bourgogne Loron
Saint-Emilion
Macon Loron
- B.**
Neuchâtel blanc
Saint-Georges
Médéah
Côtes supérieures
Savigny-les-Beaune
verre à rendre
livraisons
jusqu'à Sylvestre

ZIMMERMANN S. A.

A vendre:
QUATRE TRAIENEAUX
A BRECKETTES neufs
DEUX GLISSES
A BRECKETTES neufs
UNE GLISSE A FUMIER
neuve
Fritz Finger, maréchal, les
Ponts-de-Martel.

Magasins Meier...

Gratis une plaque de cho-
colat pour chaque achat de
5 fr. (articles nets exceptés).
Vin blanc « Mon Soleil » à
1 fr. 20 le litre, le superbe
lot de 5 bouteilles de vins as-
sortis à 4 fr. 95.

Oranges à Fr. -.65 le kg.

Mandarines à Fr. -.75 le kg.

ZIMMERMANN S. A.



Achetez vos
SKIS
à l'ancienne maison
de confiance
CYCLES ET SPORTS
A. Grandjean S. A.
SAINT-HONORE 2, Neuchâtel

LE BON MARCHAND
DE
COMBUSTIBLES
TEMPLE-NEUF 8
TÉL. 53.808
F. PERRITAZ & C^{ie}

30 tables de salons
rondes et carrées
de 25.- à 117.-, toutes for-
mes et sans allonges. Nouvel-
les formes allongées et très
basses, à voir seulement chez
Meubles G. MEYER
qui vous offre toujours le
plus moderne

Pour les
oiseaux libres
pendant la neige
et le gel :

chanvre,
tournesol,
pommes (à couper),
En donnant des restes —
de cuisine, éviter les
viandes salées,
plutôt nuisibles

ZIMMERMANN S. A.

Porte-potiches, sel-
lettes noyer poli à 18.-,
12.50, 9.- chez
Meubles G. MEYER
Fbg du Lac 31 - Neuchâtel

Photo Emcé
RUE PURRY 6
Pendant les fêtes
PORTRAITS
format carte postale
Fr. 16.- la douzaine
Travail artistique

Achetez votre salle à
manger chez
Meubles G. MEYER
NEUCHÂTEL

On demande à acheter une
voiture d'occasion
8-10 chevaux, Indiquer
prix et année de cons-
truction. Adresser offres
écrites sous H. S. 317 au
bureau de la Feuille d'a-
vis.

Tout contre la toux
à la
PHARMACIE
F. Tripet
Seyon 4 - Neuchâtel
Spécialité recommandée:
Sirop des gorges
Fr. 3.- le flacon
Téléphone 5 11 44
Timbres S.E.N. et J. 5 %

A VENDRE

beau lit complet, bonne li-
tère, crin animal, un petit
lavabo, noyer, avec tiroir, une
table dessus lino. S'adres-
ser Maillefer 38, 1er étage.

Pour orner
votre table
pour délecter
vos convives
fruits en compotes -
la boîte 1 litre
Pommes purée . Fr. -.55
» » » -.65
Pruneaux entiers » -.70
» moitiés » -.80
» » » -.95
Reines-Claude » -.95
Raisinets » -.80
Cerises noires . . » -.95
» rouges » 1.20
Poires bl. moitiés » 1.10
Abricots » 1.10
Abricots » 1.20
Mûres » 1.25
Poires bl. entières » 1.30
Myrtilles » 1.30
Griottes » 1.35
Salade de fruits » 1.50
Poires d'espallier » 1.45
Mirabelles » 1.45
Abricots moitiés la » 1.50
Fraises extra . . » 1.55
Framboises extra » 1.75
Pêches
moitiés Lib. . . » 1.60
» Ia » 1.80
certains fruits aussi
en 1/2 1/2 1/2

ZIMMERMANN S. A.



Simple
Efficace
Rapide

**Le
THERMOGÈNE**

ouate réulsive
bien appliqué sur la peau
engendre la chaleur et combat
TOUX, MAUX de GORGE
RHUMATISMES
POINTS de COTÉ, LUMBAGO, Etc.

Vous pouvez l'employer
sans interrompre vos occupations

Toutes Pharmacies : 1,25 (prix réglementé)
Agents Généraux : Ets R. Barbaud S.A., Genève

LES BELLES ETRENNES

- Une ravissante
PARURE « HANRO » 4.80
depuis
- Une élégante
LISEUSE « HANRO » 8.10
depuis
- Une douillette
CHEMISE DE NUIT 5.50
en tissu couleur . . . depuis

LE PLUS GRAND CHOIX EN
Assortiments à thé
fantaisie et brodés main

TOUTES LES NOUVEAUTÉS EN
Pochettes - Mouchoirs
haute fantaisie pour dames, messieurs et enfants

Kuffer & Scott

La maison du trousseau - NEUCHÂTEL

CHEZ LOUP 2 35
Casquettes, depuis
Sevon 18

RADIO
Appareil moderne, à vendre
90 fr Radio-Star Sevon 17 *

Les grands vins de Bordeaux
de
RICARD & DOUTRELOUX
F. Albert Landry Vieux-Châtel 13
Téléph. 51.485

Bois de feu

rondins hêtre, 18 fr. le stère,
« couenneaux », le stère 12.50,
rendu à domicile. - F. Imhof,
Montmollin. Tél. 6 12 52. *

Pour un beau livre
Pour un bon livre d'enfants
Pour une belle papeterie
Pour une bonne plume-réservoir
Pour un beau buvard ou album

venez à la Librairie-Papeterie
Sandoz-Mollet
Seyon 2 NEUCHÂTEL Tél. 5 28 04

**Société
Coopérative de
Consommation**

Malaga doré vieux
1.85 le litre

Vermouth
2.10 le litre

Porto blanc ou rouge
2.10 et 2.90 la bouteille

Vin de Palestine
2.40 la bouteille

Marsala
2.70 la bouteille

Madère
2.90 la bouteille

RISTOURNE



La pipe..
un plaisir grâce
au nouveau tabac
Brasil
produit. Humidités
35cs. SA 3566 Z

Antiquités
à vendre deux belles chaises
neuchâteloises rembourrées,
recouvertes de tapisserie faite
à la main. A la même adre-
se: un superbe grand lustre,
en fer forgé, objet d'art. -
S'adresser Chatelard 2, à Pe-
seux.

Tables roulantes
à 44.-, 40.-, 27.-, 19.-.
Demandez à voir la table
roulante à tirettes à 24.-,
sans tirettes à 14.50.

Meubles G. MEYER
Fbg du Lac 31 - Neuchâtel

Le véritable



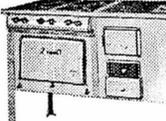
COG
Habana
70 Cts 80 Cts Frs 1-
GAUTSCHI, HAURI & C^{ie}

AS 6648 A

Emmentaler
vieux sale 1^{er} choix
Se recommande:
H. MAIRE
RUE FLEURY 16

**Demandez mon fau-
teuil à 48.-** recouvert
Meubles G. MEYER
Fbg du Lac 31 - Neuchâtel

Soleure
APPAREILS A GAZ



**LE POTAGER-COMBINÉ
« SOLEURE »**
est l'appareil le mieux
conçu que vous puissiez
posséder
Ne tardez pas à venir le
voir chez les dépositaires
officiels :

Beck & C^{ie}
Dereux

Une portative bon marché
mais avant tout
une véritable machine à écrire



Elégant Moderne Robuste
le nouveau modèle S.I.M. No 6 est muni
de tous les derniers perfectionnements :
Chariot grandeur normale
Clavier 44 touches
Trois interlignes, dont le nouvel
interligne 1 1/2
Touche de rappel-arrière
Ruban bicoloré et dispositif pour
stencil
Retour automatique du ruban

Fr. 160.- net comptant
Voyez notre vitrine rue Saint-Honoré
Faites un essai, sans engagement

Reymond
9, rue Saint-Honoré

VOICI NOEL !
Pensez à l'achat d'un

Accordéon
pour vos enfants
MAIS DONNEZ LA PREFERENCE
A LA MARQUE SUISSE
«HERCULE» et «RENCO»
de CORCELLES Neuchâtel
Catalogue gratis sur demande



Fumeurs ! Vous trouverez pour les fêtes,
GRAND CHOIX EN CIGARES,
bouts tournés, cigarettés,
tabacs en tous genres. - Articles fumeurs

Veuve Ulysse WIDMER, Au Turco
BAS DU CHATEAU - NEUCHÂTEL

MIELE la machine à laver reconnue
la meilleure orace qu'elle peut
dégrossir le linge

Tous modèles - Nombreuses références

Ch. Waag, Neuchâtel
Manège 2 - Tél. 5 29 14

Mon principe : VENDRE
BON... AVEC UN
CHOIX MAXIMUM... C'est
pourquoi... pour un cadeau
de fin d'année... visitez

Meubles G. MEYER
Fbg du Lac 31 - Neuchâtel
La maison qui a la vogue

**Lampadaires moder-
nes** avec abat-jour, cordon
et fiche avec table à
78.-, 76.-, 69.-, 51.-, 40.-,
33.-. Sans table à 49.- et
32.-. Roulante 62.-. Roulan-
te bar 160.-. - Qui vous
offre un si grand choix ?

Meubles G. MEYER
Fbg du Lac 31 - Tél. 5 23 75
Neuchâtel

**Société
Coopérative de
Consommation**

ASPERGES
hors-d'œuvre : -80 1.05
branches courtes 1.45 1.75
branches longues 2.20

RISTOURNE

« Goenneaux »
secs à vendre, à 12 fr 50 le
stère, rendu domicile. - F.
Imhof fils, Montmollin. Télé-
phone 6 12 52 *

Fr. 2.20
est le prix de 500 gr.
de **BEURRE FRAIS**
pour fine pâtisserie
P. PRISI
Hôpital 10

Le meilleur repas -
s'il est terminé -
par un café quelconque;
au contraire -
vous rehaussez
encore votre
succulent repas -
avec ce point final
café des grands jours
de
ZIMMERMANN S. A. -
Fr. 1.45 la demi-livre -

MIEL
garanti pur, à vendre, 3 fr. 80
par kg., chez P. Udriet, Bou-
dry.

Antiquités
Lustre Louis XIV; glaces
delliers, faïences, tables empi-
re, Louis XV et Louis XVI;
fauteuils Louis XV et Louis
XVI. - J. N. Fréchetin, 4, rue
du Sentier, Colombier (Neu-
châtel).

**Calorifères
économiques
brûlant du grésillon
Poèles émaillés
Potagers pour tous
combustibles**
à prix avantageux

Prébandier S.
Chauffage central
Mouins 37 - Neuchâtel

Près de Perpignan

Une tête émergeait d'un banc de sable

Un crime, remontant à douze jours, vient d'être découvert à Saint-Félicien-d'Avall, canton de Milas, à une douzaine de kilomètres de Perpignan.

Depuis le 12 décembre on était sans nouvelles de M. Michel Blanc, 61 ans, qui habitait seul au lieu dit «La Porcherie», assez éloigné du village et à proximité de la rivière la Têt. Il vivait séparé de sa femme, qui habite Perpignan, et où résident également son fils et ses cinq filles, tous majeurs et mariés.

M. Blanc possédait des moutons et des porcs; il cultivait un petit lopin de terre autour de sa maison et exploitait, à l'usage des pêcheurs, une «asticotière». Il gagnait modestement sa vie et était connu pour sa bonté, car il accueillait et hébergeait charitablement tous les passants qui faisaient appel à lui.

Un cadavre ensablé

La veille de sa disparition, son fils était venu le voir et, depuis, le vieillard avait disparu. Toutes les recherches entreprises par sa famille et par la gendarmerie étaient demeurées vaines.

Or, M. Sournia, instituteur à Saint-Félicien-d'Avall, qui chassait le canard le long des rives de la Têt, découvrit une excavation creusée dans un banc de sable et paraissant avoir été grattée sur ses bords par un chien ou par quelque animal sauvage. Il s'approcha et découvrit avec horreur une tête humaine qui dépassait de la terre humide. Il courut avertir le maire qui alerta les gendarmes, et le Parquet.

L'enquête

Juge d'instruction et médecin légiste, commencèrent aussitôt l'enquête.

On dégagait le corps. La victime était étendue sur le ventre, une flaque de sang coagulé se trouvait sous la tête. Dans les vêtements: aucune somme d'argent, aucun papier. Mais tous les habitants présents reconnurent indiscutablement M. Blanc, qui paraissait avoir été assommé à coups de bâton.

Enfoui vivant ?

On suppose que M. Blanc a été tué dans sa maison, puis traîné dans la rivière pour être finalement enfoui; peut-être même fut-il enfoui alors qu'il vivait encore.

On pense qu'il aura été tué par un passant auquel il aura offert sa coutumière hospitalité. Cependant, les magistrats n'ont pas écarté une autre hypothèse, celle d'un drame survenu chez le vieillard au cours d'un tête-à-tête qu'il aurait eu avec l'un de ses familiers. L'enquête est ouverte sur ces deux aspects du crime.

LIBRAIRIE

LE CALENDRIER DE L'OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME
Le calendrier de l'Office national suisse du tourisme, qui est publié en français, en allemand, en italien et en anglais, est incontestablement un des plus beaux calendriers à effeuiller de l'année. Diffusé dans le monde entier, sa publicité intensive et durable constitue une des meilleures et des plus efficaces propagandes en faveur de notre pays.

Pour le vignoble suisse

Noblesse de nos vins

Faut-il s'étonner? La Suisse n'occupe, dans la surface vineuse de l'Europe, qu'un petit terroir, un des plus petits; saviez-vous qu'elle produit cinq fois plus de vin que l'Allemagne elle-même? Elle n'exporte pas de vin, sinon dans ses colonies de Paris, de Rome, de Berlin et d'autres capitales et centres de commerce, où nos frères de la «quatrième Suisse» se plaisent à retrouver le goût spécifique, si racé, si frais, des coteaux de Lavaux, de Neuchâtel, de Sion, de Genève et des pentes privilégiées de la Suisse allemande.

Le vignoble suisse, dans ses produits de grande sève et de «bon courant», comme on dit en commerce, ne suffit pas à la consommation nationale. Elle importe les grands et les menus vins de l'étranger et, lorsqu'il s'agit de beaux, des authentiques Bourgognes, y verrions-nous un inconvénient, puisque ces vins, de tout temps, remplacent les grands rouges que nous ne produisons que par exception: la Dôle du Valais et le Cortaillod du plus grand lac suisse? Et, dans cette situation modeste sans grands terroirs, sans récoltes suffisantes pour un peuple amateur de vins francs, comment se fait-il que nous aimions nos vins et que, transportés à mille lieues aux extrémités du monde, nous les réclamions encore?

Une réponse vient à l'esprit: «Parce qu'ils sont de chez nous». Et cette réponse, d'un patriotisme pur, mais qui pourrait s'égarer, n'explique pas tout. Certes, ces vins des coteaux lacustres et des vallées ardentes ou tièdes de toute la Suisse, nous les aimons parce qu'ils sont nôtres. Mais s'ils sont nôtres par le terroir, par le charme sûr des vieilles appartenances, des souvenirs, des habitudes, ils le sont infiniment plus par leur structure, parce qu'ils nous rappellent des caractères de nos paysages, de notre climat tempéré, de notre psychologie helvétique: ils sont nôtres, et le resteront malgré tous les départs, toutes les émigrations, toutes les amitiés contractées pour les grands terroirs d'outre-frontière, Bourgogne, ou Bordelais, ou Italie, parce qu'ils participent du sort, de la saveur et des risques des vignobles de la limite du vin. Parce que, comme les crus de la Champagne, de la Touraine, de l'Anjou, du Rhin et de la Moselle, ils se tiennent à la limite supérieure de la vigne et qu'ils en empruntent non simplement les saveurs fraîches et qui «redemandent», mais les risques. A cause du gel qui les menace chaque année, à cause de la grêle qui les atteint plus souvent que d'autres vignobles, à cause de la neige du vigneron, plus sensible chez nous qu'ailleurs, il s'attache à notre sensibilité, à notre affection, plus que ne feraient jamais les crus plus denses mais moins délicats de l'Europe méridionale, des pourtoirs de la Méditerranée et des pays d'outre-océan.

Vus de l'intérieur, d'une cave particulière de Genève, ou d'une bonne auberge de notre Suisse gourmande, nos vins, Valais, Vaud, Neuchâtel, Genève, Malans ou Tessin, diffèrent grandement. L'un tient en réserve

de l'esprit — et il en donne: le Neuchâtel. Un autre recèle dans sa fine et calme bouteille toutes les grâces du Léman. Un autre, dans une bouteille qui évoque le Rhin et la Moselle, procure à qui le goûte, en plus chaud, en très ardent, les saveurs natives du Johannisberg et même de l'Hermitage. Un autre, aux coteaux de Mayenfeld et de Malans, ou de Schloss Teufen, ou d'un vieux domaine caché aux lisières de Zurich et de Thurgovie, rappellera le Tyrol et les vieux plants rhénans.

Mais, de tout ce qu'ils rappelleront au connaisseur se dégagera la différence capitale. Cette différence, elle consistera dans une fraîcheur sans pareille, dans ce goût d'Alpe et parfois de glacier qui leur vient de leur exposition, au nord des terroirs vigneux d'Europe, et d'une altitude que n'ont pas accoutumés les grands vins des bons voisins, ceux de France et d'Italie. Ce fruité que leur reconnaissait Raoul Ponchon — «plus de jarret que de cuisse», ainsi disait-il — ce «friand» qui redemande, ce «racé» qui se dit si joliment, chez nos Confédérés, en «rassig», tous nos vins suisses les possèdent à des degrés divers. Pour l'amateur renseigné, tout mélange se reconnaît à tout amateur helvétique, qu'il soit de Lausanne, de Neuchâtel ou compatriote de Gottfried Keller, qui s'y connaît.

Ils s'imposent... Non par la vertu d'une publicité, ni par un devoir de conscience civique, mais par leur vertu propre, parce qu'ils nous donnent de notre terroir, de ses souffles vifs, de son climat tempéré et frais, parce qu'ils nous rappellent, si nous sommes partis, de nos habitudes familiales, de notre jeunesse, de nos indéfectibles appartenances. Boire nos vins, ceux que produisent à grand-peine et à grand souci nos proches, parents et amis, ce n'est point se livrer à je ne sais quel morne devoir. C'est retrouver, dans l'étoffe tour à tour sombre, claire, dorée et subtile de nos crus helvétiques, la nuance de notre sensibilité de Suisses, le goût de notre instinctive et défiante indépendance, le lien indéfectible qui nous attache à nos vignobles séculaires, toujours menacés, toujours triomphants.

Pierre DESLANDES.

Communiqués

Protégeons nos oiseaux!

La neige est tombée en abondance. Les petits oiseaux ne meurent pas de froid, ils meurent de faim. Vous, qui les aimez, venez-leur en aide. C'est si simple: sur le rebord de la fenêtre, mettez des graines de chanvre, millet, soleil (à préférer au petit riz), les miettes du repas, un morceau de suif. Vous attirerez ainsi mésanges, pinsons, bouvreuils, rouges-gorges. Si vous avez un jardin, balayez la neige et jetez sur la surface nette quelques vieilles pommes dont les merles sont friands. Suspendez à une branche du suif. Ecoutez nos conseils, mais ne donnez ni pommes de terre bouillies, ni nourriture quelconque dans la neige!

Sports d'hiver

Pour favoriser les sports d'hiver pendant les vacances de fin d'année, la gare de Neuchâtel délivrera des billets «sports» jusqu'au 2 janvier 1939.

COMMENT LES CHEFS D'ÉTAT FÊTENT NOËL

En ce jour consacré aux joies familiales, les chefs d'Etat rompent avec la vie publique. M. Albert Lebrun, échappant un instant aux servitudes du protocole pour devenir tout simplement un chef de famille, a réveillé au milieu des siens. De même, M. Roosevelt qui, pour sacrifier à une vieille coutume anglosaxonne, accrocha, avant de se coucher, ses chaussettes dans la cheminée. Il y a trouvé samedi matin un savon et une brosse à dents. C'est une innocente plaisanterie qui a cours à la Maison-Blanche depuis que les Roosevelt en sont les hôtes et qui a le don de toujours amuser le Président.

A Berchtesgaden, M. Adolf Hitler, qui n'a pas encore eu le bonheur d'assurer sa descendance, joua au Père Noël avec les enfants du pays pour qui il avait fait dresser un arbre couvert de jouets dans le salon de sa résidence. Après quoi, le Führer consacra sa journée à la musique. Quant à M. Mussolini, il estime que l'arbre de Noël n'est pas plus italien que le faux col. Il passa sa journée à faire du ski autour de sa villa.

Emissions radio-phoniques de mardi

(Extrait du journal «Le Radio»)
SOTTENS: 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, programme varié. 13.10, musique récréative. 16.59, l'heure. 17 h., thé dansant. 18 h., pour les jeunes. 18.30, inter-midi. 19.50, les lettres et les arts en Suisse allemande. 19 h., refrains en vogue. 19.30, entre cour et jardin. 19.40, causerie sur l'Exposition nationale suisse 1939. 19.50, inform. 20 h., kaléidoscope radio-phonique. 20.30, «Le saut du diable», comédie d'Henriette Charasson. 22.20, danse.

Télédiffusion: 11 h. (Montpellier), disques. 12 h. (Lugano), disques.
BEROMUNSTER: 12 h., accordéon. 12.40, chants. 16 h., accordéon. 17 h., concert. 18 h., extraits d'opérettes. 20.05, «Fausse», drame de Leoncavallo. 21.35, musique suisse.

Télédiffusion: 15 h. (Frankfurt), violoncelle et piano. 22.35 (Vienne), sonate pour piano, de Schubert.
MONTE-CENERI: 12 h., disques. 12.40, concert d'orchestre. 19 h., disques. 20 h., concert par le R.O. 20.30, musique viennoise.

Télédiffusion (programme europ. pour Neuchâtel):
Europe I: 16 h. (Koenigsberg), orchestre. 18.15 (Vienne), flûte et piano. 20.10 (Innsbruck), émission tyrolienne. 22.35 (Hambourg), musique récréative.

Europe II: 14.40 (Paris), musique variée. 15.20 (Tour Eiffel), musique variée. 16.45 (Limoges), musique légère. 18.35 (Paris), violon et piano.

RADIO-PARIS: 14.05, musique variée. 16.45, causerie sur Alphonse Daudet. 17.20, piano. 19.15, violoncelle, par Maurice Maréchal. 20 h., musique variée. 21.15, «Boféro», comédie de Bidou. 23.15, quintette instrumental.

LEIPZIG: 18.20, musique de chambre. PARIS P.T.T.: 18.35, violon et piano. 21.30, gala Messenger.

BUDAPEST: 20 h., «Lohengrin», opéra de Wagner.

STUTTGART: 21 h., soirée Haydn. ROME: 21 h., «Werther», opéra de Massenet.

STRASBOURG: 21.30, «Gargantua», scènes rabelaisiennes, de Mariotte.

Carnet du jour

CINEMAS
Apollo: Le chant du Missouri.
Palace: Prince Boubouille.
Théâtre: Deanna et ses boys.
Hé: 5 h. Hur.
Studio: Les nouveaux riches.

Une Mexicaine donne naissance à des quadruplés

Les trois garçons pèsent huit livres et la fille sept livres

On mande de Mexico que Mme Heath Maxdia, âgée de 37 ans, a donné naissance à des quadruplés, trois garçons et une fille. Les garçons pèsent huit livres et la fille sept livres.

Mme Maxdia avait déjà deux enfants. Son mari déclare qu'il y avait déjà eu des quadruplés dans la famille de son père.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

«L'Espoir» aux Bayards

(c) «L'Espoir», société d'abstinence, poursuit aux Bayards une louable activité. Ses membres préparent une soirée musicale et théâtrale qui aura lieu dans le courant de janvier.

Soirée de «La Paternelle» à Colombier

(c) Préparée avec une rare compétence, cette soirée, précédée d'une matinée pour enfants, a obtenu le succès d'un public enthousiaste ne ménageant pas ses encouragements et applaudissements aux acteurs, chanteurs et ballerines pour leurs réels talents.

A l'occasion de la séance de l'après-midi, un superbe arbre de Noël intéressa, on le devine, les enfants des membres de «La Paternelle», lesquels reçurent de jolies surprises distribuées par un joyeux père Noël. Le pasteur Vuitel, qui avait pris part à cette cérémonie, s'adressa de fort jolie façon aux tout petits.

Quant au programme de la soirée, il fut une véritable «Féerie musicale» du genre Louis XV, de Mozart, dansé par Mlle Poget et Mme Morel-Béaz termina la soirée qui laisse un joyeux souvenir à tous les spectateurs.

Aux Amis de la pensée protestante

(c) Le nouveau président de la Section neuchâteloise des Amis de la pensée protestante est M. Jean de la Harpe, professeur à l'Université, qui succède à M. Emile-Albert Niklaus, tandis que le président central romand est le professeur Pierre Jacard, de la Faculté de théologie de l'Eglise indépendante neuchâteloise. Le comité des Amis de la pensée protestante se propose d'organiser, comme chaque année, cet hiver, quelques conférences de valeur.

Chez les Suisses de Vichy

La Société franco-suisse de Vichy vient de fêter avec éclat Noël. Nous extrayons du journal «Le progrès de l'Allier» ces lignes significatives: «Dimanche dernier, à l'hôtel Mondial, la Société franco-suisse de Vichy a célébré la fête de Noël. Dans la salle admirablement décorée aux couleurs françaises et suisses, s'élevait un gigantesque sapin éteint.

» Nous devons féliciter tout d'abord le très sympathique et compétent président, M. Amé Droz, qui se dépense sans compter à l'organisation de cette société et dont le goût artistique n'est plus à vanter, ainsi que Mme Amé Droz, qui témoigna à chacun une amabilité charmante; le vice-président, M. Muxel; le trésorier, M. Luty; le docteur Plazenet, et le commandant Rossat, membres de la commission.»

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Renouvellement des abonnements

On est prié d'en verser le montant à notre compte de chèques postaux

IV 178

Les intéressés s'épargneront ainsi des frais de remboursement.

Il est recommandé de s'abonner pour l'année entière afin d'éviter les renouvellements trop fréquents.

Un an 17 francs; 6 mois 8 fr. 50; 3 mois 4 fr. 25; un mois 1 fr. 50.

Le recensement de la population dans la région

A LA COTE-AUX-FÈES

(c) Le recensement de la population, effectué au début du mois de décembre, donne les résultats suivants:

Nombre total des habitants: 530, diminution 14 sur 1937 (544). Ils se répartissent comme suit: mariés 202, veufs ou divorcés 41, célibataires 287. Il y a 387 Neuchâtelois, 139 confédérés et 4 étrangers; 503 personnes sont protestantes et 22 catholiques. Enfin nous comptons 47 horlogers, 82 agriculteurs et 239 personnes de professions diverses.

A FONTAINES

(c) Le dernier recensement de la population de la commune de Fontaines (village et montagnes), donne les chiffres suivants:

Les habitants, logés dans 64 maisons, sont au nombre de 424 (423 l'année dernière).

Ils se répartissent ainsi: Origine: 249 Neuchâtelois, 165 Suisses d'autres cantons, et 10 étrangers.

Etat civil: 169 mariés, 29 veufs ou divorcés et 226 célibataires.

Confession: 405 protestants et 19 catholiques.

Profession: 41 horlogers, 53 agriculteurs, 73 divers.

69 personnes sont assurées contre le chômage.

Service militaire: 51 citoyens font du service militaire et 25 sont soumis à la taxe.

A CORCELLES-CORMONDRECHE

(c) Le recensement annuel, qui vient d'être terminé, a révélé une nouvelle fois que le chiffre de la population de nos deux villages et de leurs hameaux voisins continue à diminuer. Avec un total de 2090 personnes, on note une diminution de 11 personnes sur 1937.

L'élément masculin est largement dépassé par l'élément féminin, 899 (contre 914 en 1937), et 1191 personnes du sexe féminin (1187 en 1937). Neuchâtelois (compris naturalisés et agrégés) 1214 (1215 en 1936). Confédérés d'autres cantons 897 (861). Etrangers 39 (47).

LE PLUS GRAND CHOIX EN
BONBONS FINS
PÎVES GARNIES
BOÎTES FANTAISIE

chez
VAUTRAVERS
PLACE PURRY CHOCOLATIER TÉL. 5 17 70
EXPÉDITION A L'ÉTRANGER

Pour les fêtes, goûtez les délicieuses spécialités de la Confiserie-Pâtisserie

Ch. Häni

Rue de l'Hôpital 7 - Neuchâtel

Tourtes, Glaces, Vacherins glacés, Bonbons, Fondants, Chocolats fins, Desserts, etc., etc.

Confiserie - Pâtisserie - Tea-Room
H. WALDER

Angle rues du Seyon - Hôpital - Tél. 5 20 49
RECOMMANDE

ses excellentes tourtes, mokas, bûches et desserts, ses pralines, fabrication de la maison, Biber de Saint-Gall fourrés, vol-au-vent garnis, ainsi que ses excellentes glaces, vacherins et diplomates.

Pour régaler vos amis le jour de l'an offrez de

WODEY-SUCHARD

soit le PÂTE FROID ou le PÂTE DE PERDREAUX soit les ASPICS TRÈS ASSORTIS ou les HORS-D'ŒUVRE et pour terminer LA BOMBE GLACÉE ou sa spécialité «LA MANDARINE»

LA QUALITÉ CHEZ LE

confiseur professionnel

UNION SUISSE DES CONFISEURS-PÂTISSIERS



La Société des Confiseurs se recommande pour les Fêtes

Confiserie Th. ZURCHER fils

A COLOMBIER

Pour les fêtes, nous recommandons nos spécialités: Tourtes aux amandes et noisettes - Biscômes aux amandes et noisettes - Cakes - Petits fours Entremets en tous genres

VISITEZ NOTRE TEA-ROOM AGREABLE
Service soigné Téléphone 6 34 12

BISCOMES - DESSERTS FINS - BONBONS AU CHOCOLAT - RAMEQUINS - PETITS PÂTES BOUCHÉES A LA REINE - BUCHES DE NOËL
TOURTES - VACHERINS
ENTREMETS A LA CREME
chez

PAUL WEBER

VALANGIN
TÉL. 6 91 48
Service à domicile Expédition au dehors

Pâtisserie - Confiserie

F. RICHARD

AU PORT - Neuchâtel - Tél. 5 13 64

POUR LES FÊTES, son choix de Tourtes variées - Bûches de Noël - Glaces - Vacherins glacés - Entremets divers.

Confiserie Tea-room

HEMMELE

Vol au vent - bûches - glaces entremets

GRANDES SPÉCIALITÉS
Bonbons - Chocolats - Maccapains
PÂTE FROID renommé - Petits fours et fruits glacés

La maison

Radelfinger

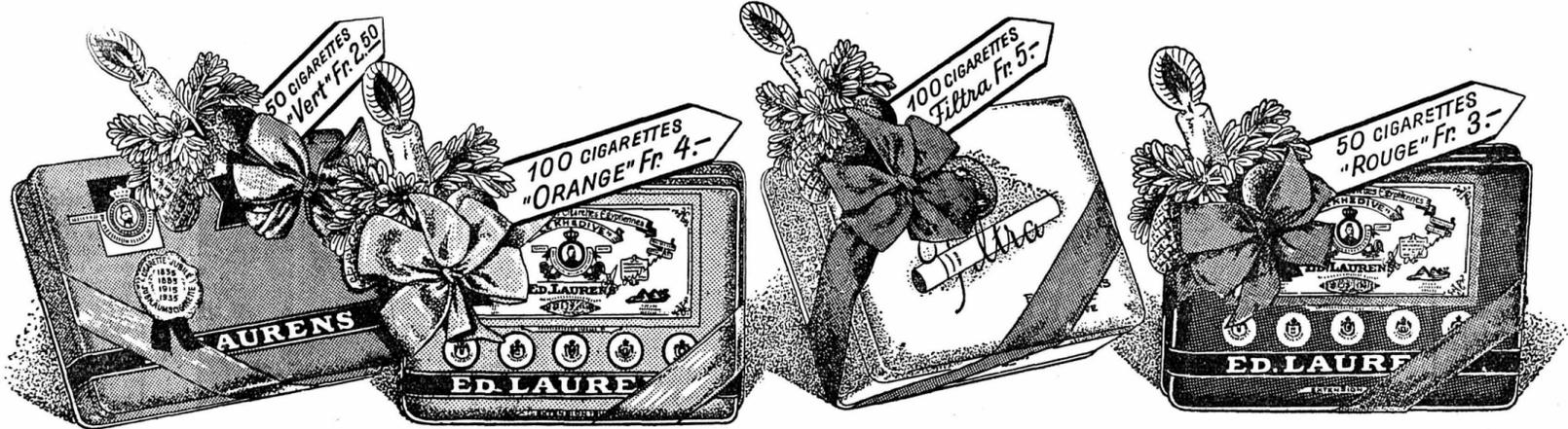
vous offre ses spécialités

TOURTES, ENTREMETS CREME GLACES
PETITS FOURS ET BONBONS CHOCOLAT

C'est à la Confiserie

A. KRAMER

Tivoli 10 Tél. 5 18 49
que vous trouverez toutes les spécialités pour les fêtes de fin d'année



LAURENS

AS 6212 G

Alerte en Méditerranée

Ce film met en vedette **3** commandants de torpilleurs

- 1 officier français : Pierre FRESNAY ●
- 1 officier anglais : Kim PEACOCK ●
- 1 officier allemand : Rolf WANKA ●

avec LEDOUX, AIMOS, Jean TISSIER, Nadine VOGEL

Vins mousseux
 ——— Bouvier
 Mauler ——— Pernod
 4.50 la bouteille
 ——— 2.70 la 1/2 bouteille
ZIMMERMANN S.A.

DUBOIS JEANRENAUD & Co

succ. de Reutter & DuBois
 Musée 4
 Tél. 5 11 74

Nos bureaux et entrepôts étant fermés le samedi 31 ct. dès midi et les 1^{er} et 2 janvier, nous vous prions de nous passer à temps vos commandes de

combustibles

Plus de plaisir pour moins d'argent

Goût oriental, fin et léger, Bande Bleue 1^{er}, 2^{es}, 3^{es}

Goût américain, corsé, Frisco Bande Bleue à 40 cts.

Les 2 tabacs appréciés

Bande Bleue

AS 23.034 LU

Société coopérative de Consommation

Une ou deux boîtes de

PETITS POIS extra-fins

au prix très avantageux de

Fr. 1.35 le litre

rendront de grands services pendant les fêtes

RISTOURNE

Contre la toux

Sirop Emdé

Prix du flacon fr. 3.-

Pharmacie **M. DROZ**

Rue Saint-Maurice 2
 Rue du Concert
 Tél. 5 34 44 *

Pois reverdis ——— avec carottes, des fabriques ——— les plus appréciées. depuis Fr. —.80 la boîte d'un litre

ZIMMERMANN S.A.

7 salons ultra modernes attendent que vous veniez les voir chez

Meubles G. MEYER

Fbg du Lac 31 - Neuchâtel

Biscômes aux amandes

La plus vieille recette

Matières premières de 1^{er} choix

Magasin Monthier

SPICERIE FINE NEUCHÂTEL

E. LANGEL, successeur

Prière de remettre les commandes à l'avance

PALACE

DEMAIN MERCREDI, à 15 heures EN MATINÉE

Christl MARDAYN, H. THIMIG
 Théo LINGEN, in

Im Weissen Röss'l am Wolfgangsee

Unsterblich das fröhliche Spiel!
 Unsterblich die sprühende Musik!

Preise 1.- 1.50 2.-

IN DEUTSCHER SPRACHE

Achetez votre studio chez

Meubles G. MEYER

NEUCHÂTEL

Photo Emcé

RUE PURRY 6

Ses photos
 Cartes-souhaits
 des Fêtes

à Fr. 6.- la douzaine

Meubles combinés

pour studios, salles à manger, six modèles différents en noyer poli et loup gamballa mat. à 398.-, 375.-, 330.-, 245.-, 195.-, 170.-

Chez qui? Naturellement chez

Meubles G. MEYER

Fbg du Lac 31 - Neuchâtel

MAISON DE COMESTIBLES

SEINET FILS S.A.

6, rue des Epancheurs - Neuchâtel

Téléphone 5 10 71



Société coopérative de Consommation

N'oublions pas les petits oiseaux...

Chanvre

Graines mélangées

50 c. le kg.

RISTOURNE

33.- et 40.-

seulement pour un LAMPADAIRE avec petite table, abat-jour, fiche et cordon.

Meubles G. MEYER

Fbg du Lac 31 - Neuchâtel

POUR DAMES

Caoutchoucs 2.90 et 3.50
 Snow-boots depuis 4.90
 Bottes en caoutchouc 5.90

POUR MESSIEURS

Caoutchouc 2.90
 Snow-boots 5.90

J. Kurth - Neuchâtel

Un coup de téléphone

et nous sommes à votre service

<p>Thiel</p> <p>maître-teinturier</p> <p>5 17 51</p>	<p>Decoppet Frères</p> <p>Entrepreneurs</p> <p>MENUISERIE CHARPENTERIE PARQUETERIE</p> <p>Tél. 5 12 67</p> <p>Neuchâtel - Evole 49</p>	<p>Ferblanterie Appareillage</p> <p>Fritz Gross & Fils</p> <p>Installations sanitaires</p> <p>COQ-D-INDE 24</p> <p>Tél. 5 20 56</p>
<p>Carl Donner</p> <p>Bellevaux 8</p> <p>Téléphone 5 31 23</p> <p>Tous travaux de serrurerie et réparations</p> <p>Volets à rouleaux, sangle, corde</p>	<p>Radio Star</p> <p>LA BONNE ÉTOILE DE L'AUDITEUR</p> <p>Rue du Seyon 17 NEUCHÂTEL</p> <p>Téléphone 52.943</p>	<p>Papeterie-Librairie des</p> <p>TERREAUX S.</p> <p>Tél. 5 12 79</p> <p>Meubles en acier Erga</p> <p>Fournitures générales</p>
<p>PIFFARETTI & QUINCIE</p> <p>Société anonyme</p> <p>Électricité</p> <p>NEUCHÂTEL-ROCHER</p> <p>TELEPHONE 52.648</p>	<p>VUILLEMIN Frères</p> <p>COUVREURS</p> <p>Rue J.-J. Lallemand Neuchâtel - Tél. 5 23 77</p> <p>Rue de Neuchâtel 35 Pesoux - Tél. 6 13 36</p> <p>Transformation de toitures Réparations Revêtement de façades Peinture des fers-blancs Réfection de cheminées Devis</p>	<p>Gypserie-Peinture</p> <p>JOSEPH BORNICCHIA</p> <p>Neuchâtel</p> <p>Téléphone 5 19 79</p> <p>Bercles 3</p>

Pour repas de Nouvel-An

Traites - Saumon - Soles - Turbot - Paléas
 Homards - Langoustes - Huîtres - Crevettes
Chevreuil gigots, filets, épaules et civet
 Beaux lièvres entiers et en civet
 Faisans - Perdreaux - Sarcelles
Volailles de Bresse
 Chapons - Poulets - Dindes - Oies - Canards
 Pigeons - Pintades - Petits coqs - Poules
 Quenelles - Truffes - Champignons
 Terrines et saucissons de foie gras

Caviar - Anchois - Sprotten - Saumon fumé
 Jambon cru - Bœuf séché - Gotha - Salami
 Grande variété pour hors-d'œuvre
 Fonds d'artichauts - Asperges - Morilles
 Ananas - Pêches - Abricots - Fraises - Poires

Champagnes Moët
 Vins mousseux Bouvier, Mauler
 Asti spumante - Apéritifs divers
 Vins fins de Bourgogne et de Bordeaux
 Porto - Madère - Malaga - Muscat
 Chartreuse - Cointreau - Benedictine - Gin
 Liqueurs fines hollandaises Bols et Fockink
 Marasquin - Vodka - Aquavit
 Punch - Arak - Whisky diverses marques
 Cognacs fins - Rhum - Kirsch - Prune

Adressez vos vœux de bonne année à votre clientèle

par l'intermédiaire de la

« FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL »

Vous éviterez des pertes de temps, et réaliserez une économie. Découpez donc aujourd'hui le bulletin ci-dessous, munissez-le des indications nécessaires, et retournez-le au

Service de publicité de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Bulletin de commande

Le service de publicité de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » est chargé de faire paraître une fois dans l'édition du 31 décembre 1938, sur page réservée aux vœux de bonne année, le texte ci-dessous (1 case, Fr. 5.- net). Montant à verser au compte de chèques postaux IV 178, en indiquant au dos du bulletin : « Vœux de bonne année ».

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Madame, voici pour vous...

Les idées de Maryvonne

Vivons de notre vie!

Vous penserez peut-être, lectrices, que cette phrase impérative n'est pas conforme à ce qu'on attend aux fêtes de fin d'année. Pourtant, comme elle est, et placée bien en vue sur la couverture de notre « Messager boiteux de Neuchâtel », cette maxime en quatre mots contient tous les vœux et tous les souhaits. Notre Indiscret a noté dans son carnet, le 21 décembre, les prédictions d'une tireuse de cartes; cette dame lui a confié que chez nous, en Suisse, les affaires reprendront, que nous vivrons une année moins chaotique, moins angoissante que celle qui agonise ces jours. Voilà qui fait plaisir et qui rassure; ici encore, le bonheur d'espérer vaut celui d'obtenir. Dégustons-le, en cette fin de 1938, qui aurait pu être la fin de tout, qui n'est, grâce au Ciel, que le passage tranquille d'une année moribonde à la suivante, toute parée d'espérance.

Pourquoi je souhaite à tous nos lecteurs de vivre leur vie? Parce que c'est un sûr moyen de vivre conformément à notre milieu, à la place qui est la nôtre sur la carte du monde, aux traditions, au passé, choses précieuses qu'il ne faut pas laisser choir, ni perdre en cours de route. Le secret de la force et du courage, celui de la satisfaction et du contentement d'esprit, se trouve tout bonnement dans la fidélité au passé, dans le désir que nous cultivons, de continuer ce que les générations précédentes ont commencé. Vivre de notre vie, c'est ajouter un chaînon solide à la chaîne déjà longue, forgée depuis longtemps, par nos prédécesseurs, c'est s'attacher à l'esprit de continuité qui fut le leur, et que nous espérons voir aussi, plus tard, chez nos après-vénants. Des gens vous disent et me disent: A temps nouveaux, idées nouvelles, à temps modernes, autre idéal! Je ne suis pas sûre qu'ils aient raison; je crois que, malgré les temps nouveaux et les us modernes, notre vie doit conserver des liens intacts avec le passé, avec la tradition; elle participe naturellement à la rapide allure de notre temps; elle s'adapte étroitement aux choses, aux habitudes, aux facilités, aux événements si variés de notre époque industrielle, habile, inventive; qu'elle ne se détache point, toutefois, de ce qui faisait jadis la force, la dignité tranquille et sans morgue des « anciens ». Le bon vieux temps n'est-il pas bon à nos yeux, à notre cœur, justement à cause des vertus modestes, des aspirations peu nombreuses, des goûts simples de ceux qui le vivaient? Ah! que je souhaite à nos petits-enfants de pouvoir dire à leur tour, de l'époque qui est la nôtre: c'était le bon vieux temps! Ce sont ceux qui vivent une époque qui la font et la parent d'agrément et de charmes, — ou qui l'assombrissent. — pour ceux qui viendront ensuite. Or, ce n'est



Robe d'après-midi en crêpe romain vert amande, garni dentelle de même ton.



Costume laine tricoté main, rayures bleu nuit et chaudron. Echarpe et chapeau assortis.

pas en vivant sur le modèle du voisin, en empruntant des habitudes, en adoptant des goûts étrangers, que l'on vit de sa vie, chez nous. C'est, mon Dieu, et tout bonnement, en restant de son village... Je ne veux pas dire par là que l'on doive cultiver l'esprit de clocher, mettre des œillères, repousser tout ce qui vient du dehors, certes non! Mais il nous faut mettre nos pieds dans les traces déjà faites, suivre l'ornière depuis longtemps creusée, apporter, pour bâtir le présent, des pierres pareilles à celles de jadis, qui ont fait le beau passé que nous appelons le bon vieux temps. Il y a là une source de joie reconfortante, de force invisible et intime, à laquelle je souhaite à tous, à toutes, de boire à longs traits!

Avec la mode de cet hiver un corset sur mesure est indispensable
Mlle G. VUITEL
PORT-ROULANT 48
Téléph. 5 34 81

Le charme de la femme élégante la plus exigeante
Les parfums du prince Matchabelli
Seul représentant pour Neuchâtel: HENRI ZORN

CORPS ÉTRANGERS DANS L'OREILLE

Les enfants ont presque tous la mauvaise habitude de se mettre dans les oreilles toutes sortes de choses: petites pierres, boulettes de mie de pain ou de papier, noyaux de cerise, perles de verre ou encore des grains de plomb, des pois ou des haricots. Ces petits jeux que les bambins trouvent très drôles peuvent provoquer de graves accidents lorsqu'ils ont lieu de retirer facilement le corps étranger de l'oreille, le petit doigt qui veut l'en sortir l'enfonce toujours plus profondément dans le canal auditif. Un corps étranger peut parfaitement séjourner quelques jours dans l'oreille sans provoquer autre chose qu'une légère surdité que les parents attribuent à toute autre cause, si l'enfant ne les a pas avertis de son exploit. Il arrive aussi qu'une maman oublie d'enlever un petit coton qu'elle avait mis elle-même dans l'oreille de son mioche; ce

coton s'enfoncé toujours plus, se tasse et s'imbibe de cérumen, constituant ainsi une masse adhérente aux parois de l'oreille. Lorsqu'on est averti de la présence d'un indésirable dans l'oreille d'un enfant, il faut sans tarder l'en faire sortir, car il se produit toujours, au bout de quelque temps, une irritation et des accidents graves tels que l'otite, la méningite, des suppurations, etc. Voici donc quelques moyens à essayer soi-même si l'on est éloigné d'un médecin. On incline complètement la tête de l'enfant du côté de l'oreille obstruée, puis on donne quelques tapes brusques sur l'autre oreille avec le plat de la main. Lorsque ce moyen n'a pas réussi, il faut prendre une grosse seringue et lancer fortement dans l'oreille malade une grande quantité d'eau tiède. Ce liquide s'introduit entre le corps étranger et les parois de l'oreille; arrêté par les membranes du tympan, il ressort en entraînant le corps étranger. On répète cette opération plusieurs fois de suite, si l'on ne réussit pas la première fois. Si malgré cela, l'oreille reste obstruée, il est nécessaire de demander l'aide du médecin. L'opération est trop délicate à pratiquer soi-même, car le canal auditif est très étroit, on

risque d'enfoncer l'objet toujours plus profondément.

L'irritation causée par une présence insolite rend l'organe très sensible; le moindre mouvement brusque de l'enfant peut provoquer une déchirure ou un accident plus grave.

Il arrive parfois qu'un insecte s'introduise dans l'oreille (puces, petites mouches, coccinelles, fourmis, etc.) et ne puisse plus en sortir, parce qu'il est collé contre le cérumen. Cette présence provoque chez l'enfant des cris aigus, une frayeur qui peut même amener des convulsions. Il s'agit de faire sortir au plus vite l'hôte indésirable, par ce moyen très simple: on couche la tête de l'enfant sur l'oreille saine, puis on injecte un peu d'huile dans l'oreille malade. L'huile asphyxie l'insecte qui est entraîné ensuite dehors par une injection d'eau tiède, comme nous l'avons indiqué plus haut.

On arrive au même résultat en mettant un coton imbibé de chloroforme dans l'oreille. Mais on ne possède pas toujours de ce liquide alors que dans chaque ménage on trouve de l'huile.

MESDAMES!
Avant d'acheter un corset ou un soutien-gorge, il est nécessaire d'être conseillé par la spécialiste
Mme Havlicek-Ducummon
Rue du Seyon
Timbres escompte N et J 5 %

LA VOGUE DU TRICOT

Le tricot prend une place de plus en plus importante dans la mode féminine. Souple et pratique, il s'adapte à notre vie active. A peu près toutes les formes peuvent être exécutées en laine tricotée, toutefois, nous continuons de préférer les coupes et les harmonies de nuances sobres pour ces vêtements de mailles, cela leur conserve un cachet « sport » fort agréable.

A côté de la multiplicité amusante des sweaters, bariolés et hauts en couleurs, on fait des jupes très simples dont les points savants imitent admirablement les tissus anglais. A chevrons, rayées ou chinées, ces jupes sont à multiples les pour obéir aux derniers décrets de la mode de sport. Dans le bas, on les orne parfois d'un triple ou quadruple rang de piqûres à la machine.

Si les jupes sont d'une simplicité sévère, les vestes tricotées s'inspirent des « blazers » et leur empruntent leurs belles couleurs voyantes. Le plus souvent sans col, les vestes comportent presque toutes des revers assez importants, des poches et une ceinture martingale les appuyant au bas des reins. On ne double que rarement ces vestes dans lesquelles voisinent les couleurs les plus voyantes, ardoise et rouge cardinal, bouton d'or et violet évêque, émeraude et cuivre, marine et rose pivoine, etc.

Les rayures sont favorites et se disposent verticalement. Des robes entières se font ainsi, tricotées à la main, mais afin qu'elles ne soient pas trop lourdes, on les exécute en points ajourés; on les aime très amples du bas et retombant en godets.

LES ROBES D'APRÈS-MIDI

Les robes sont en crêpes, en fins lainages, en velours. Elles ont des encolures assez hautes. Leurs corsages sont toujours travaillés soit de draperies, soit de fronces, soit d'applications, de broderies, de piqûres, de matelassés, de découpes. Leurs jupes ont un peu d'ampleur, les unes sont plissées, les autres ont des panneaux froncés sur le devant. Les poches les ornent sur le corsage comme sur la jupe. Il y a des robes qui possèdent des ceintures volumineuses, d'un ton très vif tranchant sur le noir, car la plupart sont noires. Cependant, il y a toujours des exceptions et l'on voit quelques robes d'après-midi dans des tons clairs: turquoise, nil, ou dans des tons vifs: vert émeraude, rouge tomate.

Un beau cadeau

Nos gants norvégiens 3.75
Nos foulards de soie depuis 6.50
Nos carrés de laine depuis 4.50

Ravissantes nouveautés pour le sport

Savoie - Petitpierre
S A.

Courrier des abonnés

ENTRE NOUS

Vos questions - Nos réponses

CORNILLE. — «Ma femme ouvre parfois les lettres arrivant à mon nom, et dit pour s'excuser qu'elle a mal lu l'adresse. Dois-je la croire, oui ou non? Ou, Monsieur, si cela lui arrive une fois tous les cinq ans; non, si elle se trompe cinq fois en une année... En ce dernier cas, prenez un cahier postal. Les dames n'aiment pas, en général, les casiers postaux, elles s'en méfient, souvent bien à tort; c'est une menace que vous pourriez, pour commencer, faire planer sur votre épouse; qui sait? elle suffira peut-être pour qu'à l'avenir, on lise plus attentivement les adresses.

LE VER GEANT. — Il y a environ deux ans, peut-être trois, m'écrivit Mme M., Beromünster émettait un jeu radiophonique intitulé «Der Tatzelwurm». Ce jeu, très bien représenté, je l'avoue, pouvait égarer les gens naïfs. Je pense qu'il a été créé aux fins de réclames touristiques pour le canton de Berne,

ou la région de Meiringen. «C'est (dit le jeu) dans une forêt près de cet endroit, que l'horrible bête est apparue, causant maints ravages dans les troupeaux et semant la panique parmi les habitants.» Ce jeu est probablement l'adaptation d'une légende du folklore. Le jeu radiophonique fit grand bruit en ce temps-là dans cette région bernoise; les pâtisseries y fabriquaient alors des biscuits et autres délicatesses ayant la forme du Tatzelwurm décrit par le jeu de Beromünster! Peu de temps après cette diffusion, un journal français en a parlé, en omettant évidemment de dire qu'il s'agissait là d'une pièce radiophonique. Notre aimable abonnée joint à sa lettre la copie d'un journal commercial du début de décembre 1938, qui est une invitation à ses abonnés d'assister, dans une ville vaudoise à la projection du film: A la poursuite du Tatzelwurm, le mystérieux reptile de la vallée du Hasli, scénario amusant... Et voilà!

McC. — Je vous laissais espérer d'autres renseignements, Me, à propos de la bourgeoisie de Valangin. Les voici: La bourgeoisie de V. réunissait bien des communes car en dehors de celles de la seigneurie, elle comptait encore celles de la Brévine, de la Chaux-du-Milieu, celle des Ponts. Donc, la bourgeoisie de V. n'était pas une commune, mais un corps privilégié et à part, une corporation conservatrice. Le gouvernement républicain ayant dissous cette «vieille bourgeoisie» le 30 juillet 1852 (voir le courrier précédent) cela vous explique que les familles qui en faisaient partie ont conservé leur commu-

ne d'origine. Dans l'«Histoire de la révolution neuchâteloise» de M. A. Piaget, on lit ceci (tome 3, page 125) «que les privilèges dont jouissaient les bourgeois étaient très recherchés. Mais la bourgeoisie ne se recrutait pas elle-même: c'est le Prince seul, le roi de Prusse, qui faisait des bourgeois de Valangin.»

JARDINIÈRE IGNORANTE. — Vous demandez que faire contre les taches (tavelure) que portent vos pommes. Le sulfate de fer, semé sur l'herbe, brûlera la mousse du verger, mais n'a pas d'effet sur les arbres. Si leur croissance se laisse à désirer, un épandage très abondant de purin sera bon, mais il faut le faire tout de suite, vu que ce travail, s'il est fait au printemps, profite surtout à l'herbe, et ne descend pas aux racines des arbres. La tavelure est le produit d'un champignon. Contre cela, injecter les arbres avant la floraison avec une solution cuprique, une deuxième fois, lorsque les fruits ont la grosseur d'une noix, et, pour les variétés très oncles à cette maladie, une troisième fois, quinze jours avant la récolte, car la tavelure se développe même parfois à la cave, pour peu qu'il y ait de petites taches. Les marchands grainiers, les drogueries vendent de ces produits cupriques tout préparés, avec mode d'emploi; en outre, la plupart des jardiniers travaillant pour les particuliers, vous feront ces injections.

COCCINELLE. — Tenir son pardenus à une personne quelconque, à un médecin, dans le cas présent, est un geste tout naturel, et poli, en cette saison surtout, où ce vêtement est parfois très lourd. Encore faut-il, Madame, le faire en prenant garde de le tenir assez haut, dans le dos de son propriétaire, et bien ouvert; faute de quoi, le dit propriétaire pensera à part lui: j'ai pourtant déjà assez de peine tout seul.

CHIROPSES. — L'on présente tou-

jours un homme à une femme, la personne la plus jeune à la plus âgée; une employée est présentée à un tiers par son patron, bien qu'elle soit une femme, à moins qu'elle ne soit beaucoup plus âgée que la personne à qui elle est présentée. C'est en outre la femme qui tend la main la première, à moins qu'elle soit une employée ou une très jeune femme, et son interlocuteur un vieillard. L'on n'écrit guère: Cher Monsieur le Docteur; l'on doit éviter de bombarder à tout propos un homme de ses titres. Si le médecin vous est bien connu, et que vous entretenez d'amicales relations avec lui, vous pouvez certainement écrire: Cher Monsieur. Dernière question plus tard.

LUCY. — Pour remédier à la maigreur des jambes, il est recommandé de faire chaque jour, et au minimum, un heure de bicyclette en terrain plat, et, en outre, de sauter à la corde, chaque jour également, en vous efforçant à retomber sur la pointe des pieds. Le cyclisme n'a pas besoin d'une chambre très chaude, au contraire, il se contente de locaux plutôt frais; il vent de la lumière, par contre, et un arrosage modéré, journalier; arrosage de la terre seulement, et non des figes et boutons, évitez toujours le bain dans la soucoupe. — Autre question plus tard.

SUEDINE. — Sur presque deux cents candidats aux prix Nobel, il ne se trouve que sept femmes; une seule de ces lauréates reçut le prix pour la paix, c'était la baronne de Suttner, pour un livre qui fit beaucoup de bruit: *Waffen nieder!* Chose unique dans les annales scientifiques, littéraires ou pacifistes, la même famille a reçu trois prix Nobel: Pierre et Marie Curie, Marie Curie, puis enfin Mme Joliot-Curie. Aucune femme de lettres française n'a jamais reçu ce prix; Grazia Deledda est Italienne.

SAPIN. — Il nous arrive, Madame, de donner ici quelque recette de cuisine; vous semblez regretter de n'en pas trouver davantage; ceci est affaire aux correspondants. Pour ma part, je suis heureux de la rareté des mêmes recettes, parce que le courrier perdrait beaucoup de son intérêt, au yeux de la majorité de ses lecteurs, les messieurs d'abord, et aussi bien des dames; je préfère toujours donner les recettes par lettre particulière, ce que je fais, du reste assez fréquemment. — Une recette culinaire n'offre qu'un

charme très restreint à ceux qui ne l'ont pas demandée.

COLOMBINELLA. — Les initiales que vous indiquez dans votre aimable lettre sont celles d'une personne attachée à la Feuille d'avis (et à ses lettres, par conséquent) mais ce ne sont pas les miennes.

BRUNHILDE. — Une porcelaine qui est très en faveur à présent, peinte au coq, porte cette marque qui vous étouffe; le procédé de fabrication est probablement repris aujourd'hui de celui de la fin du XVIIIe siècle; de là la date que porte votre bonbonnière.

PERLE INCONNUE. — Il est regrettable que vous ne m'ayez pas envoyé une enveloppe affranchie; ma réponse a du retard. Vous possédez à B. de bons magasins de musique, dans lesquels vous trouverez sans doute des airs pour mezzo-soprano. C'est une question d'éditions; un grand nombre d'airs écrits pour soprani sont édités ensuite pour mezzo ou contralti. Adressez-vous en confiance à l'un de ces magasins. — Erna Sack est une Koloratur-Sängerin, douée d'une rare musicalité, chante également le répertoire classique. Au cours d'un concert d'abonnement à Zurich, elle a chanté des lieder de Richard Strauss, des airs du XVIIIe siècle. E. Sack ne chante donc pas exclusivement des valse viennoises; mais il est naturel que, possédant une technique éblouissante, elle se vove principalement aux vocalises, «peut-être, m'écrivit une personne fort bien informée, à son détriment».

JACK. — Il vous est possible, Monsieur, d'aller à la Bibliothèque de la ville, d'y demander toutes les Feuilles d'avis qui vous sont nécessaires, et d'y chercher là, en toute tranquillité ce qui vous intéresse. Vu le volume de ces. volumes, ils ne sont pas prêts hors de la salle de lecture.

HANSEL UND GRETEL. — Demandant si je connais notre nouveau conseiller fédéral, auquel ils trouvent un air peu ouvert, et point très aimable. Je ne le connais pas, chers abonnés; mais peu importe l'air d'une personne: il ne s'y fait jamais fier. Dans le cas présent, que le nouveau conseiller fédéral soit pour nous: Ein «ünstiges Wetter... cela pourra nous suffire. — Autre question plus tard.

F. G. C. O. 3. — Voici, Monsieur, ce qu'un membre influent et compétent de la D.A.P. a bien voulu répondre à votre question: «Il n'est pas dans les compétences de la D.A.P. de manœu-

vrer des canons anti-aériens, car, comme son nom l'indique, elle ne fait que porter secours aux victimes des agressions aériennes, sans riposter. Les canons anti-aériens sont manœuvrés par les hommes du service actif, et, comme les autres villes suisses, Neuchâtel serait protégée par des troupes spéciales en cas de guerre. Quant aux canons anti-aériens mentionnés par votre lettre, ils ont été achetés par la ville de Zurich, d'entente avec le département militaire fédéral, et seront mis à la disposition des troupes actives, non à celle de la D.A.P. Vu son importance, la ville de Zurich a estimé qu'elle pouvait faire un effort financier pour fournir aux troupes actives du matériel fabriqué en Suisse (Oerlikon, dit la lettre de votre correspondant). Pour la défense de Neuchâtel, tous les frais sont assumés par la Confédération.» Rien n'empêcherait un médecin de doctor notre ville de ces canons de protection, vous le voyez. — Autres questions plus tard.

UNE LETTRE. — M. André de Fournières, à qui j'ai soumis la question du titre exact annuel a droit le régent de Hongrie, n'a écrit une intéressante lettre, dont je donnerai le contenu dans le courrier prochain.

TAP - OLIVE - NOELLE ANXIEUSE - MARIE - B. F. - PERVENCHE - HUGUES. — Réponses bientôt.

FIN D'ANNÉE. Au cours de cette année, la cinquième du courrier des abonnés, il est venu des questions des cantons de Berne, Vaud, Fribourg, Genève, Tessin, Soleure, Uri, Zurich, Bâle-Ville et Bâle-Camargne, Neuchâtel, Valais, Argovie, Lucerne, Grisons, Zoug.

CHALEUREUX MERCI. — A tous ceux qui ont fait profiter de leurs connaissances et expériences, à la fois le soussigné et ses lecteurs, au cours de cette année.

LA PLUME D'OR.

Nouveauté: Contre la chute des cheveux, les bains de «Vapozone» sont d'une efficacité certaine. Pour tous renseignements, adressez-vous au spécialiste

Coiffure et beauté
SCHALLENBERGER
Nouveaux salons, rue Saint-Maurice 2
Tél 5 18 73

Dépositaire des fameux produits ELISABETH BOCK de Londres

Coiffure

Notre atelier de couture vous conseillera, vous habillera avec élégance tout en vous faisant des prix très avantageux.

Vous nos grands assortiments en SOIERIES ET LAINAGES, hautes nouveautés de la saison.

Le magasin moderne au **SANS RIVAL** NEUCHÂTEL

mode=QUALITÉ

NETTOYAGE A SEC - TEINTURE
Rue St-Maurice 1, Sablons 3, tél. 53.183

AU CORSET D'OR
Rue-du-Voyage Épandeurs 2, Neuchâtel

UN CORSET de qualité
UN CORSET qui vous dure
UN CORSET qui vous donne satisfaction!
s'achète chez nous!

5% Timbres S. E. N. & J.

LA VIE NATIONALE

PROBLÈMES MILITAIRES

La question du haut commandement de l'armée en temps de paix

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Il ne nous a pas été possible, pendant la session parlementaire, d'examiner en détail le récent message du Conseil fédéral, concernant l'organisation du département militaire et le commandement de l'armée. Il n'est donc pas inutile de revenir sur ce projet dont ce journal n'a publié qu'un court résumé, pour nous arrêter plus particulièrement à la question du commandement unique qui fit déjà tant couler d'encre.

On sait que nombreux sont les officiers supérieurs qui réclament, pour le temps de paix, un chef responsable de l'instruction, de la préparation de l'armée, de son aptitude au combat. Ils ont exprimé et motivé leur avis dans des articles de revues ou de journaux, dans des conférences ou des réunions. Mais leur opinion n'est point celle de M. Minger, ni de certains de ses collaborateurs immédiats. C'est pourquoi le projet du Conseil fédéral ne prévoit pas la création d'un poste nouveau dont le titulaire serait un véritable « général » en temps de paix.

Le gouvernement se borne à élargir la commission de défense nationale en y faisant entrer un chef des écoles militaires et un inspecteur général de l'armée.

Le premier serait placé à la tête d'un groupe réunissant les actuels chefs d'armes qui, jusqu'à présent, dépendaient chacun directement du chef du département. Le chef des écoles militaires aurait également sous ses ordres, pour l'instruction, les chefs de service qui, à côté d'autres tâches, ont des troupes à instruire, c'est-à-dire le médecin en chef, le vétérinaire en chef, le commissaire des guerres. Le titulaire de cette nouvelle fonction répondrait, envers le chef du département militaire, de l'instruction dans les écoles de recrues et de cadres. En revanche, ce sont les officiers de troupes, c'est-à-dire les commandants de corps d'armée, qui restent responsables de l'instruction dans les cours de répétition.

On aurait ainsi deux groupes d'instruction : écoles de recrues et cadres d'une part, cours de répétition d'autre part. Toutefois, dans l'un et l'autre groupes, l'instruction serait régie par les mêmes prescriptions, émanant de la commission de défense nationale et rédigées avec la collaboration du chef des écoles militaires et des commandants de corps.

Seulement, les prescriptions ne sont pas tout. Il faut assurer l'unité de doctrine et l'application uniforme de prescriptions édictées. Ce sera la tâche de l'inspecteur de l'armée, qui assumera, de plus, la fonction de vice-président de la commission de défense nationale et sera le collaborateur immédiat du conseiller fédéral chargé du département militaire. A ce titre, il aura un droit d'inspection étendu et veillera à ce que les mêmes principes soient appliqués partout.

Telle est la solution à laquelle s'est arrêté le Conseil fédéral une semaine, solution qui, à son avis, assure, au point de vue exclusif militaire, l'unité de l'instruction et de la doctrine et délimiterait clairement les attributions sans instituer un commandement unique de l'armée en temps de paix. Ce qui ne répondrait pas aux sentiments de notre peuple, ni à l'esprit de nos institutions.

Comment le Conseil fédéral arrive-t-il à cette conclusion un peu brutale, à cette condamnation pure et simple d'un système réclamé pourtant par des gens qui sont en contact assez étroit avec le peuple pour en connaître les sentiments et qui ne passent point pour ignorer l'esprit de nos institutions ?

Le raisonnement de nos gouvernants s'inspire de considérations pratiques et politiques. Le voici en quelques lignes :

Si l'armée doit avoir un chef en temps de paix, ce chef prendra sans discussion possible le commandement en cas de guerre. Ainsi, les autorités civiles, chargées de désigner le général, ne seront plus libres de leur choix. Le chef sera imposé par le système même et peut-être la désignation ne sera-t-elle pas heureuse, car l'aptitude à instruire une troupe, à la préparer au combat, n'implique pas nécessairement celle de la commander en cas de guerre.

D'autre part, la situation de la Suisse, au point de vue international, en particulier la défense de la neutralité, exige que l'autorité appelée à nommer le général ait toute latitude pour choisir le général en la personne la mieux qualifiée au moment précis du danger, compte tenu de toutes les circonstances. En effet, selon les intentions de tel ou tel de nos voisins, il n'est pas indifférent de placer à la tête de l'armée tel officier supérieur plutôt que tel autre.

Il peut arriver aussi que le commandant de l'armée en temps de paix soit empêché, pour des raisons de santé ou pour d'autres motifs, de prendre le commandement des troupes en cas de guerre. Il n'est donc pas indifférent de ne pas compter que sur une personne.

En outre, le Conseil fédéral craint qu'en désignant d'avance le général pour le cas de conflit armé, on exposerait toute son activité à la critique et l'on diminuerait ainsi la confiance qui, au moment du danger, doit soutenir le chef militaire.

Enfin, le message rapporte l'opinion du général Wille, lequel a déclaré naguère que l'attribution du commandement de l'armée à une seule et même personne ferait du chef du département militaire un simple mannequin. Ce fut peut-être là l'argument décisif.

On ne peut évidemment nier la force de certaines de ces raisons, mais nous savons que les partisans d'un commandement unique en temps de paix n'ont pas désarmé. Leur voix se fera certainement entendre encore, par le truchement des députés, pendant la session extraordinaire de janvier. Ils soutiendront, sans doute, qu'on éliminerait les plus graves inconvénients signalés par le Conseil fédéral en limitant la durée des fonctions du « général » de façon à préparer au commandement suprême plusieurs officiers en un temps relativement court, et à fournir ainsi aux autorités civiles la possibilité de choisir entre ceux qui ont eu l'occasion de faire leurs preuves. De toute façon, le projet du gouvernement n'a pas mis fin aux controverses. G. P.

ENCORE UNE INITIATIVE

Elle émane du groupe Duttweller

L'Agence télégraphique suisse communique :

« Le comité pour l'initiative relative au renforcement de la défense nationale, en particulier de l'aviation et de la défense au sol, comité créé à l'instigation du conseiller national Duttweller, a tenu une séance à Berne le 22 décembre. Les projets envisagés par le Conseil fédéral n'ayant pas été présentés à la session de décembre des Chambres fédérales et aucune déclaration n'ayant été faite sur les mesures à prendre, le comité a décidé, en accord avec les décisions des congrès d'Olten des 22 octobre et 12 novembre, de lancer l'initiative populaire sur le renforcement de la défense nationale, spécialement de l'aviation et de la défense au sol, laquelle prévoit un prélèvement de 1% sur la fortune. La collecte des signatures commencera dans le courant du mois de janvier. »

M. Rubattel, dans la « Revue », fait suivre cette nouvelle des commentaires suivants :

« L'initiative du fondateur de la Migros est un exemple caractéristique de la stupide précipitation que l'on met, dans certains milieux, à résoudre en coup de vent des problèmes où la hâte n'a que faire. Si l'autorité fédérale tenait compte des suggestions, ordres du jour, résolutions et avis comminatoires dont on l'arrose de toutes parts, les quatre-vingts pour cent de la population tournerait des yeux, creuserait des tranchées et scruterait le ciel ; quant aux finances nationales, fort affaiblies déjà par un effort ininterrompu de trois ans, elles auraient rendu depuis longtemps leur âme impure à Mammon. »

« Il est temps de faire place à la mesure, de ne pas contrarier une réorganisation militaire systématique par des initiatives de confusion. »

« Notre organisation militaire actuelle, fruit de longues études, est en pleine période d'essai : il ne faut pas la brusquer ; s'il convient d'en noter les lacunes, au fur et à mesure des expériences, on ne saurait en aucun cas la bouleverser sans mettre en cause les progrès incontestables qui ont accompagné son entrée en force. Ordre, contre-ordre, désordre. »

NOUVELLES DIVERSES

Le trafic pendant les fêtes de Noël

A Zurich
ZURICH, 26. — Le trafic de Noël des chemins de fer fédéraux en gare de Zurich accuse, pour ce qui concerne le mouvement intérieur, une augmentation remarquable par rapport à l'année précédente. Pour la semaine du 20 au 26 décembre, 240 trains facultatifs et spéciaux de voyageurs ont quitté ou sont arrivés en gare de Zurich contre 197 dans la semaine de Noël de 1937.

Les recettes, en augmentation de 35.700 francs, se sont élevées à 492 mille 900 francs. Le trafic interne des voyageurs a souffert du retard considérable des trains étrangers venant de toutes les directions, de sorte qu'il a fallu doubler un certain nombre de trains.

A Bâle
BALE, 26. — Jusque dans la soirée de Noël, 206 trains spéciaux étaient arrivés ou avaient quitté la gare de Bâle. L'affluence des étrangers venus de Hollande a été particulièrement forte. Le nombre des trains spéciaux a dépassé celui de l'année dernière à pareille époque. Les retards des trains internationaux sont moins importants, mais sont encore de deux à trois heures.

Le trafic sportif a par contre été moins intense que l'année dernière.

Le landamman d'Obwald est mort

SARNEN, 26. — Le landamman d'Obwald, M. J.-W. Stockmann, de Sarnen, est décédé le jour de Noël dans sa 61ème année. Il avait été élu au gouvernement d'Obwald par la landsgemeinde de 1934 et gérait le département des finances.

Dernières dépêches de la nuit et du matin

Catastrophe ferroviaire en Roumanie la nuit de Noël Deux trains de voyageurs entrent en collision en Bessarabie du sud

Le tamponnement dû à une erreur d'aiguillage a coûté la vie à quatre-vingt-cinq voyageurs. On compte d'autre part trois cent vingt-cinq blessés.

BUCAREST, 26 (Havas). — Près de la station de Vaicaitzei (Bessarabie du sud) deux trains sont entrés en collision.

Les circonstances de la catastrophe

BUCAREST, 26 (Havas). — C'est dans la nuit de Noël que s'est produite la collision de chemin de fer entre un train de voyageurs allant de Galatz à Chisinau, à proximité de la station de Vaicaitzei et un autre train de voyageurs venant en sens inverse.

Parmi les blessés, beaucoup sont dans un état grave. Les communications précaires en raison du mauvais temps et les lignes téléphoniques coupées ont rendu l'organisation des secours difficile. Néanmoins, deux trains avec des médecins et du personnel infirmier purent être envoyés de Galatz. Les deux locomotives et sept wagons ont été complètement broyés ; tous les autres ont été plus ou moins endommagés. Au cours de la nuit dernière, M. Ghelmerceanu, ministre des communications, et M. Marinescu, ministre de la santé publique, se rendirent sur les lieux.

Les premiers résultats de l'enquête

BUCAREST, 26 (Havas). — De la première enquête à laquelle il fut procédé au sujet de la collision de trains, il résulte que c'est le train de Galatz à Chisinau qui aurait dû attendre dans la station de Vaicaitzei le train venant en sens inverse. Il prit le départ avant l'arrivée en gare de l'autre train, mais comme une erreur d'aiguillage avait été commise, il vint se jeter contre ce dernier convoi à quelque distance de la station de Vaicaitzei.

Une grosse affaire d'escroquerie à Paris

Trois arrestations

PARIS, 26. — On a arrêté et inculpé d'escroqueries Bernard Natan, Jean Cerf et Alexandre Johanides, administrateurs des sociétés Pathé-Natan et Pathé-Cinéma.

La neige tombe à nouveau dans la capitale française

PARIS, 27. — La neige tombe à nouveau à Paris dans la soirée de lundi, apportant un adoucissement dans la température. A minuit, le thermomètre marquait - 3 degrés.

Le météore de Chinguetti...

Mine de fer pur en plein Sahara

(Suite de la première page)

UNE AUBAINE POUR LA METALLURGIE

Or, sous la présidence de M. Ernest Esclançon, directeur de l'Observatoire de Paris, les astronomes se sont réunis et ont formé différentes commissions, s'occupant, l'une du soleil, l'autre de la lune, etc. La commission No 22 était chargée des météores. Présidée par le savant belge M. de Roy, elle émit le vœu « que le gouvernement français soit respectueusement prié de bien vouloir faire explorer le lieu de la grande météorite de Chinguetti ».

Faut-il souligner l'intérêt de ces blocs venus du ciel ? Certes, nos regards avides de curiosité, les petits bolides noirs recueillis par les collectionneurs. Mais la météorite de Chinguetti n'est pas un bolide ordinaire : c'est un astre authentique, qui a tourné autour du soleil comme la terre et qui est comparable, en grosseur, à la petite planète Hermès, laquelle, en octobre 1937, aurait tamponné notre globe si celui-ci avait retardé de cinq heures son horaire. Le bolide de l'Adrar, après avoir gravité autour du soleil, passa-t-il un jour trop près de la terre ? La chose est probable. Il s'abatrait alors de tout son poids, à la vitesse de 20 à 70 kilomètres à la seconde...

On imagine le choc puissant qui dut ébranler l'écorce terrestre, l'air échauffé par cette masse d'un million de tonnes portées au rouge vif, grillant tous les êtres vivants dans un rayon de dizaines de kilomètres... Mais ce n'est pas tout. Puisque l'empire français possède une mine de fer à ciel ouvert, pourquoi ne tenterait-il pas de l'exploiter industriellement ? A coup sûr, bien des difficultés s'y opposent : le désert, le découpage et le transport de ces masses pesantes. Mais les Américains ont déjà frayé le chemin en ce genre de travaux. Aux Etats-Unis existe, en effet, un cratère creusé naguère par la chute d'un aéroïde gigantesque. Ce dernier a été récemment mis au jour, bien qu'il fut enterré à une grande profondeur, et les industriels du Nouveau Monde se sont aussitôt précipités à son tirage profit. Utiliserait-on de même le météore de l'Adrar ? Esérons, en tout cas, que ce fer céleste ne servira qu'à des fins pacifiques.

Aujourd'hui, le voyageur sidéral, dont la course s'est arrêtée dans le Sahara, se recouvre lentement de sable. L'uniformité du désert et la mauvaise volonté des indigènes concourent à le rendre difficilement repérable. Une expédition n'aurait pu le retrouver en 1929. Peut-être faudra-t-il, à l'avenir, employer des moyens de prospection magnétiques ? Il est donc nécessaire de se hâter, si l'on ne veut pas que ce magnifique cadeau du firmament s'enlise graduellement, sans profit pour personne.

On reparle de négociations de paix en Extrême-Orient

CHANGHAI, 27 (Reuter). — Le but du voyage de M. Ouang Tching Quei à Hongkong serait de se mettre en rapport avec les Japonais. Le vice-président du Kuomintang serait partisan de la paix. Toutefois, les bruits suivant lesquels ce voyage servirait de préliminaire à des négociations de paix ne sont pas officiellement confirmés.

* En Palestine. — Yassin Jarallah, membre du parti de la défense arabe, adversaire du moufti, cousin du président actuel du conseil suprême musulman, a été tué lundi matin d'un coup de feu à son domicile à Jéricho.

Nouvelles financières

Banque nationale suisse
Au 23 décembre, à l'actif, l'encaisse-or est inchangée (2889,7 millions) ; encaisse-devises 279,6 millions (- 2,7). Au passif : circulation des billets 1718,1 millions (+ 5,5). Cela est dû, comme chaque année, aux besoins pour Noël. Comptes de virements : 1665,4 millions (- 37,3). Couverture 85,40% (85,95%).

Les postes en novembre
L'administration des postes a enregistré pour le mois de novembre un excédent de recettes d'exploitation de 1,75 million de francs, contre 1,58 million de francs pour la période correspondante de l'année précédente. Les recettes se sont élevées à 12,15 millions de francs et les dépenses à 10,4 millions de francs. Pour les mois de janvier à novembre, l'excédent des recettes d'exploitation est de 18,3 millions contre 18 millions de francs pour la même période de l'année dernière. Toutefois, il ne s'agit pas là d'un bénéfice net après déduction des intérêts passifs, des amortissements, etc., le bénéfice net atteindra 14 millions de francs en chiffre rond.

De son côté, l'administration des télégraphes et des téléphones a enregistré en novembre un excédent de recettes d'exploitation de 5,3 millions, contre 5,1 millions de francs pour le mois correspondant de l'année dernière. Pour les onze premiers mois de l'année en cours, soit de janvier à fin novembre, l'excédent des recettes d'exploitation ressort à 60,6 millions, contre 57,3 millions de francs pour la même période de l'année précédente. Mais ici, on ne s'agit pas d'un bénéfice net. Il faut encore tenir compte des intérêts passifs, des amortissements, etc. Le bénéfice restant atteindra approximativement 6,6 millions de francs.

En ce qui concerne l'effectif du personnel, l'administration des postes occupait à fin novembre 16.099 fonctionnaires et employés et l'administration des télégraphes et des téléphones 4771. En comparaison de l'année dernière à la même date, on note une augmentation de 184 fonctionnaires et employés pour l'administration des postes et de 20 pour l'administration des télégraphes et des téléphones.

Trafic de paiement avec la Roumanie
Les personnes et maisons intéressées sont informées qu'elles peuvent se procurer auprès de l'Office suisse de compensation, Borsenstrasse 26, Zurich, les directives concernant l'accord de clearing entre la Confédération suisse et le royaume de Roumanie du 24 mars 1937 et de ses annexes des 13 décembre 1937 et 3 novembre 1938 relatives au règlement des paiements réciproques, form. No 8712.

Argentine
La production d'énergie électrique de la compagnie Hispano-Américaine d'électricité s'est élevée en novembre 1938 à 102.933.000 kwh, contre 96.146.000 en novembre 1937 et, du 1er janvier à fin novembre 1938, à 1.162.543.000 kwh, contre 1.113.534.000 durant la même période correspondante de 1937. Les recettes brutes ont atteint en novembre 1938 9.496.000 pesos contre 8.849.000 en novembre 1937, et du 1er janvier à fin novembre 1938, 107.649.000 pesos contre 102.178.000 pour la même période de l'année précédente.

Récolte de céréales aux Etats-Unis
Rapport final de 1938 (en millions de boisseaux) : blé d'hiver 636,6 contre 665 millions en 1937 ; durum 40,4 contre 27,8 ; autres blés de printemps 203,7 contre 161,1 ; total 930,8 contre 874. Mais : 2.542,2 contre 2.645. Avoine : 1.053,8 contre 1.146,3. Orge : 253,1 contre 219,6. Seigle : 155 contre 49,4. Graine de lin 8,2 contre 7.

A Berne, au Casino!

La guerre d'Espagne ne connaît pas de trêve La quatrième journée de l'offensive franquiste contre la Catalogne

Nouvelle progression des colonnes opérant dans le secteur de Lérida. — Les gouvernements résistent devant Tremp avec acharnement

LERIDA, 27. — D'un des envoyés spéciaux de l'agence Havas : « La quatrième journée de l'offensive franquiste en Catalogne a été marquée par une nouvelle progression des colonnes opérant dans le secteur sud, à la limite des provinces de Lérida et de Tarragone. La poche creusée à cet endroit a été élargie vers le nord et accentuée au centre, vers l'est en direction de la mer. Cette poche forme, lundi soir, un rectangle de 23 kilomètres de profondeur sur une trentaine de largeur. La progression continue également devant Tremp, où les difficultés pour vaincre sont de plus en plus difficiles. L'adversaire résiste avec rage aux assauts franquistes. »

Une brume épaisse a recouvert tout le champ de bataille du matin au soir. Sur la rive gauche du Segré on ne voit pas à dix mètres devant soi. Le froid reste très vif. L'effort des attaquants ne s'est ralenti à aucun moment. »

Une importante ville occupée par les franquistes

MALAGA, 27 (Havas). — Radio-Malaga communique que les franquistes ont continué leur avance et occupé, lundi, l'importante ville de Boriás Blancas. Ils ont également pénétré dans la province de Tarragone où les gouvernements ont organisé un puissant système de fortifications dans la Sierra de Llena.

Le communiqué gouvernemental

BARCELONE, 27 (Havas). — Le communiqué officiel signale que dans la zone de Tremp, les républicains résistent et infligent de lourdes pertes à leurs adversaires. Les autres attaques dans le secteur du Segré et de Cogull ont été énergiquement repoussées.

Violents bombardements

BARCELONE, 27 (Havas). — La ville de Reus a été bombardée lundi à midi par cinq trimoteurs Savoia. Il y a 9 morts et 20 blessés.

A Tremp, sur les confins pyrénéens, au confluent de l'Ebre et du Segré, la lutte continue avec une extrême violence. La canonnade est constante.

Une seule division est italienne sur vingt-sept

SARAGOSSE, 26 (Havas). — On affirme à Saragosse que sur vingt-sept divisions engagées par les franquistes sur le front de Catalogne, une seule est composée de volontaires italiens. On précise que les légionnaires ne font pas partie des troupes de choc, exclusivement composées d'Espagnols.

Une déclaration du général Miaja

VALENCE, 27. — Le général Miaja a commenté, devant un représentant de l'agence Havas, la situation militaire, déclarant notamment : « L'ennemi vient de lancer une offensive sur le front de l'est, cherchant des succès définitifs qu'il ne trouvera jamais, car nos effectifs sont suffisants pour défendre nos positions contre n'importe quelle attaque. »

« Le fait que Franco ne puisse obtenir une grande victoire aurait une profonde répercussion sur le moral de l'arrière nationaliste, où chaque jour, la confiance dans le succès final est moins grande, car le peuple sait que la guerre se prolongera des années si l'invasion de l'Espagne par des étrangers continue. »

« Notre résistance, poursuit-il, bonifiera plus d'un ennemi qui, s'il combat sur notre sol, menace la France. »

Et il conclut : « Une personne n'oublie actuellement en Espagne se vide la querelle du fascisme contre les démocraties du monde. »

LES SPORTS

FOOTBALL

Les matches en Suisse

Championnat de 2me ligue : Kickers Lucerne - Adliswil 4-2.
Matches amicaux : Grasshoppers - Sélectio 1re ligue, 2-4.

Le football à l'étranger

EN ANGLETERRE
Championnat de 1re division. — Birmingham - Middlesbrough 2-1 ; Blackpool - Huddersfield Town, 1-1 ; Everton - Derby County, 2-2 ; Grimsby Town - Wolverhampton Wanderers, 2-4 ; Leeds United - Chelsea, 1-1 ; Manchester United - Leicester City, 3-0 ; Stoke City - Liverpool, 3-1 ; Sunderland - Aston Villa, 1-0.
Championnat de 2e division. — Blackburn Rovers - Bury, 1-0 ; Bradford City - Chesterfield, 0-0 ; Burnley - Tottenham Hotspur, 1-0 ; Coventry City - Plymouth Argyle, 1-2 ; Nottingham Forest - Luton Town, 2-4 ; Sheffield United - Southampton, 5-1 ; Tranmere Rovers - Manchester City, 3-0.

EN ALLEMAGNE

(25 décembre)
Championnat du Sud. — Waldhof Mannheim - Pforzheim, 5-1 ; F.C. Karlsruhe - Offenbourg, 7-1 ; Schweinfurt - F.C. Nuremberg, 6-3 ; Sp. Vg. Furth - Bayern Munich, 1-0.

Matches amicaux. — Union Bockingen - Blue Stars Zurich, 1-2 ; Tennis Borussia - Admira Vienne, 3-7 ; Chemnitz - Rapid Vienne, 6-5.

EN ITALIE

(25 décembre)
Coupe. — Biellese - Lucchese, 2-1 ; Milan - Anconitana, 4-0 ; Monza - Civitavecchia, 2-0 ; Simaz Popoli - Liguria, 3-2 ; Genova - Fiorentina, 6-2 ; Torino - Imperia, 2-1 ; Spezia - Venezia, 0-1 ; Padova - Juventus, 1-3 ; Pro Vercelli - Novara, 1-1 apr. 1-0 ; Vis - Roma, 0-4 ; Triestina - Bologna, 1-0.

Coupe. — Napoli - Ambrosiana, 1-1 apr. 1-0 ; Palermo - Vicenza, 2-1 ; Modena - Bari, 3-2 ; Lazio - Atalanta, 1-0 ; Livorno - Salernitana, 2-1.

HOCKEY SUR GLACE

Les rencontres de lundi

A Saint-Moritz : 2me journée du trophée de Saint-Moritz : Saint-Moritz-Goetta Stockholm, 1-1 ; Cercle des Sports d'hiver Bruxelles - Diavolo Nero-Azzurri Milano, 2-2.
A Davos : coupe Aspang : Davos bat Oxford University, 23-0.
A Gstaad : Rosey - Cambridge University 0-3.
A l'étranger : Dimanche soir, à Berlin, la Canada a battu une sélection de Berlin par 5 à 1.

SKI

Concours de saut à Saas-Fée

Voici les résultats du concours de saut disputé lundi à Saas-Fée : Juniors : 1. H. Zurbriggen, Saas-Fée, 109. — Seniors : 1. Oscar Andersen, Saas-Fée, 105,50 ; 2. W. Supersaxo, Saas-Fée, 100,20.

A Saint-Moritz

Résultats d'un concours de saut disputé sur le tremplin olympique : Juniors : 1. Georges Fausch, Pontresina, 316,40, sauts de 52, 57 et 55 m. ; 2. Bibbia, Saint-Moritz, 308,80. — Seniors : 1. Fritz Kaufmann, Grindelwald, 330,10, sauts de 58, 60 et 65 m. ; 2. W. Paterlin, Lenzerheide, 323, sauts de 58, 61 et 63 m. ; 3. W. Hauswirth, Grindelwald, 316,10 ; 4. Christian Kaufmann, Grindelwald, 315,9 ; 5. Hans Almer, Grindelwald, 314,8 ; 6. Peter Rubi, Grindelwald, 310,5.

Drame de la jalousie

Un garçon de café tue son amie et un commerçant à Locarno

LOCARNO, 26. — Un drame de la jalousie s'est produit à la Via del Cappuccini, à Locarno. Un garçon de café, âgé de 26 ans, de Rome, Pietro Urata, a tué son amie à coups de revolver, Mlle Emilia Molinari, 26 ans, de Cittiglio (province de Côme), habitant Locarno, ainsi que son ancien amant, Plinio Nessi, commerçant à Locarno. Des passants ont entendu les coups de feu et ont alerté la police, qui procéda à l'arrestation du meurtrier.

Ce dernier déclara qu'il avait connu la jeune femme en Suisse centrale et qu'il apprit qu'elle avait des relations avec Plinio Nessi, âgé de 27 ans.

Urata vit la jeune femme la veille de Noël en compagnie de Nessi. Une discussion éclata entre les deux hommes. Urata sortit son revolver et fit feu. Le jeune homme et la jeune femme s'écroulèrent. Mlle Molinari fut transportée à l'hôpital d'urgence où elle fut opérée, mais elle mourut peu après. Quant à Nessi, il avait été tué sur le coup.

Le congrès socialiste votera-t-il la motion Blum ?

(Suite de la première page)

« Enfin, la France ne peut plus compter dans l'état actuel des choses sur la mise en jeu d'un système de sécurité collective. La sécurité implique donc l'existence de contrats d'assistance mutuelle, mais ce qu'on ne serait pas résolu à remplir doit être dénoncé franchement. Ceux qui subsisteront et en premier lieu les pactes anglo-français et franco-soviétique tout d'abord doivent être exécutés avec loyauté. Le parti doit faire comprendre au pays que la sécurité de la nation interdit l'occupation par des adversaires éventuels de positions telles que l'Espagne nationale, les Baléares ou les Canaries menaçant ses communications ou ses frontières. »

« Le parti ne s'oppose nullement aux conventions directes avec les dictatures totalitaires sous la seule condition qu'elles soient dirigées vers l'éclaircissement et le règlement d'ensemble des problèmes européens. Mais ce qu'il appelle de toute son énergie c'est la réunion d'une vaste conférence internationale symbolisant elle-même l'indivisibilité de la paix où toutes les nations envisageraient librement toutes les solutions susceptibles de conduire à l'entente politique et à la coopération économique des peuples. »

La motion demande en terminant que le premier but de cette conférence soit le désarmement général.

Une enquête révélatrice « Payez vos dettes »

Nous lisons dans la « Feuille d'avis de Lausanne » ces lignes qui peuvent être méditées chez nous : Il y a bien des manières de nuire à son prochain. En voici une très fréquente, trop fréquente. On en jugera par l'enquête qu'ont entreprise les commissions sociales de l'Eglise nationale vaudoise. Celle-ci avait pour but de se renseigner sur la façon dont les clients payent — ou ne payent pas — les factures des commerçants. L'enquête a porté sur un nombre à peu près égal de cas à Lausanne et à la campagne et cela sur une trentaine de branches du commerce de notre pays. « De façon générale, écrit le rapporteur, on peut dire que la moitié des commerçants se plaignent d'être mal payés. Certains clients n'ont pas encore payé des factures de marchandises achetées et il y a plusieurs années!!! » On ajoute : « Les commerçants se louent généralement de la correction des ouvriers qui gagnent, des vigneronnes, ils payent aussi bien qu'ils peuvent, régulièrement, et font moins d'achats à crédit. On se plaint très peu des chômeurs. Par contre, on se plaint de la classe aisée, et l'on dénonce comme causes de cette attitude condamnable diverses raisons qui se ramènent toutes, en définitive, à celles-ci : égoïsme conscient ou inconscient, absence du sentiment du devoir et de la solidarité. »

Le rapporteur de la commission d'enquête remarque que « ce sont les petits commerçants qui sont le plus atteints parce qu'ils n'osent pas refuser la marchandise, de peur de perdre des clients. Dans la couture, ce sont les petites couturières qui sont le plus à plaindre. » On nous cite, entre beaucoup, les faits suivants qui font voir jusqu'à quel point l'inconscience et l'égoïsme ont poussé le jugement et déréglé la conduite de certains clients : Un employé retraité, seul avec sa femme, reçoit deux livraisons de charbon. Il a reçu trois rappels de payer. Il fait la sourde oreille. Une dame que l'on ne peut trouver chez elle qu'entre midi et une heure renvoie le commerçant qui vient lui demander de lui régler sa facture par ces mots : « Ce ne sont pas des heures pour venir réclamer de l'argent; je passerai payer au magasin. » Elle n'est pas revenue.

Un représentant de commerce route auto. Il se fait soigner, ainsi que sa femme. Facture de 250 fr. Aux appels de celui qui lui a prodigué ses soins, ce couple répond par le mutisme le plus complet. L'affaire est remise à un agent d'affaires qui n'obtient aucun succès; l'homme est criblé de dettes. Mais monsieur s'achète un chien. Dans une laiterie : une personne doit 350 fr. depuis plus d'une année : une autre avait une facture de 1000 fr. et vient, enfin, d'en payer 800 fr. Le laitier paie tout comptant au reçu de la marchandise. Un tanissier est acculé à la faillite, car on lui doit 36,000 fr. de factures non payées. Est-il besoin d'insister ? Ces faits ne parlent-ils pas suffisamment haut et clair ?

Allons, examinons-nous. Mettons-nous à la place de nos fournisseurs. Révêtons-nous la parole, règle d'or de la vie sociale : « Faites aux autres ce que vous voulez qu'ils vous fassent ». Faisons cesser d'insupportables injustices. Il y aura de la joie et du soulagement dans le cœur souvent bien lourd de certains de nos concitoyens.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Aux abonnés de la ville

MM. les abonnés de Neuchâtel, Serrières et Vauseyon sont informés que

dès vendredi 6 janvier

les porteuces présenteront à domicile les quittances d'abonnement pour 1939.

Prière aux personnes que cet avis concerne de préparer à cet effet le montant de leur abonnement.

Les abonnés qui préfèrent retirer leur quittance au bureau peuvent le faire jusqu'au 5 janvier. Passé cette date, il est recommandé d'attendre le passage de la porteuces.

Bulletin météorologique des C. F. F., du 26 décembre, à 7 h. 10

Table with columns: Altitude, Observations, Temps et Vent. Lists weather data for various locations like Bâle, Berne, Davos, etc.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Sait-on que c'est un habitant du canton de Neuchâtel, capitaine de bateau, qui traversa pour la première fois l'isthme de Suez ?

Nous avons publié, il y a quelques jours, un article relatif au percement de l'isthme de Suez. A ce propos, un de nos lecteurs nous signale que c'est un habitant de notre canton, le capitaine de bateau Paul Traub qui, le premier, traversa l'isthme avec son bateau. Nous sommes heureux de reproduire la lettre ci-dessous, adressée par Paul Traub à sa tante en 1867 et que nous communiquons M. Cavin, à Couvet.

Suez, le 21 février 1867. Bien aimée tante, Je viens vous dire au revoir, bien aimée tante, car dans quelques heures nous mettons à la voile pour nous élaner dans la Mer Rouge.

En deux mots, voici les renseignements que je puis vous donner : J'ai accepté de remplacer M. le Marquis de Bassano dans une expédition exploratrice sur les bords africains de la Mer Rouge, et je suis parti le 7 écoulé, ai essayé un coup de vent qui a failli nous faire échouer sur la côte de Damiette, j'ai passé le canal du Suez avec mon bâtiment, et j'ai eu l'avantage de rendre mon nom immortel en accomplissant la première traversée qui s'est faite d'une mer à l'autre, tous les journaux retentissent de cet exploit, j'ai été reçu

aux acclamations de tout l'isthme, et chacun a brigué l'honneur d'être reçu à mon bord, vous pouvez le dire haut. M. de Coulon est chargé de le publier dans les journaux neuchâtelois, ce que d'autres Suisses feront dans d'autres feuilles helvétiques.

Vous ne m'écrirez donc plus avant deux mois, car je ne serai pas de retour avant, ainsi vous saurez à quoi attribuer mon silence, car où nous allons il n'y a ni communication, ni habitants.

Vous aurez soin de m'envoyer les journaux qui mentionneront la circonstance en question s'il vous plaît et toujours à la même adresse. Salutations... Paul TRAUB.



Un portrait de feu Paul TRAUB

Un portrait de feu Paul TRAUB aux acclamations de tout l'isthme, et chacun a brigué l'honneur d'être reçu à mon bord, vous pouvez le dire haut. M. de Coulon est chargé de le publier dans les journaux neuchâtelois, ce que d'autres Suisses feront dans d'autres feuilles helvétiques.

Vous ne m'écrirez donc plus avant deux mois, car je ne serai pas de retour avant, ainsi vous saurez à quoi attribuer mon silence, car où nous allons il n'y a ni communication, ni habitants.

Vous aurez soin de m'envoyer les journaux qui mentionneront la circonstance en question s'il vous plaît et toujours à la même adresse. Salutations... Paul TRAUB.

VIGNOBLE

CORNAUX

Noël dans la zone d'infection (c) Il est inutile de souligner que par suite de l'épizootie qui règne dans notre village, les fêtes de Noël furent célébrées avec une simplicité patriarcale : culte résumant un auditoire très restreint, monitrices de l'Ecole du dimanche distribuant les cornets traditionnels au son d'une clochette en bordure de la route; nos seuls hôtes : les vétérinaires et le gendarme de faction.

Si l'acte d'entraide émanant de nombreuses personnes de Neuchâtel a été accueilli avec gratitude par nos sinistrés, il fut, hélas ! assombri par l'apparition — après une accalmie de huit jours — de deux nouveaux foyers : chez MM. Alphonse Droz-Juillier et Emile Gasser. On nous signalait hier soir un autre foyer chez M. Gottlieb Dolder, à Montmirail, sur la commune de Thielle-Wavre.

REGION DES LACS

LA NEUVEVILLE Un vieillard tombe d'une échelle

Il est dans un état désespéré (sp) Lundi, vers midi, le jardinier de l'asile de vieillards de « Mon Repos », qui était monté sur une échelle, est tombé si malencontreusement qu'il s'est fracturé le crâne. La victime a été transportée dans un état désespéré à l'hôpital d'arrondissement de Bienne.

ESTAVAYER Noël à la crèche

(c) Comme chaque année, la crèche organise pour ses petits la fête de l'arbre de Noël. Aussi la salle d'étude était-elle trop petite pour contenir la foule des parents accourus pour voir les moins de six ans déclarer et chanter. Chacun se demande comment font les braves demoiselles qui s'occupent des tout petits, pour arriver à un résultat pareil ?

MORAT Un club de skieurs est fondé

(c) Il faut signaler la fondation d'un « club de skieurs » qui a rencontré beaucoup de sympathie dans notre jeunesse. Quelques jours après sa naissance il comptait déjà 42 membres. Son président, M. Giauque, de la Neuveville, n'est sans doute pas étranger à ce succès.

L'extrémité du lac gelée L'extrémité du lac est gelée et fait la joie des patineurs.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER Accident

(c) Dimanche matin, à 5 heures, alors que M. H. Stocker, mécanicien au R. V. T., s'appretait à chauffer sa locomotive à vapeur, il voulut ouvrir le réservoir à carbure dans lequel se trouvait encore des gaz. Le malheureux, qui tenait d'une main une torche enflammée, mit le feu aux gaz qui explosèrent, lui brûlant cruellement le visage. Un médecin demanda constata des brûlures de deuxième degré. Les yeux ne sont, paraît-il, pas en danger fort heureusement.

Cruel lendemain d'une belle fête de Noël passée en famille autour du traditionnel arbre.

MOTIERS Le froid

(c) Jeudi matin le thermomètre marquait au sud-est du village une température de 25 degrés en-dessous de zéro. C'est une des plus basses températures relevées depuis bien des années.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Une série de legs

(c) Les exécuteurs testamentaires de M. Charles-Rodolphe Spillmann ont fait parvenir différents legs à quinze sociétés locales pour un montant de 63,500 francs.

Quatre cambriolages

(c) Durant le nuit de Noël, quatre magasins ont été cambriolés. A la laiterie Schmidiger, rue du Versoix, les malandrins emportèrent une somme de 200 fr. composée uniquement de pièces de 10 et 20 centimes. On suppose que ce sont les mêmes voleurs qui emportèrent une somme de 2000 fr. au magasin de confections Rehwagen, en novembre dernier.

LES PONTS-DE-MARTEL Conseil général

(c) Le Conseil général de notre commune a eu sa séance ordinaire de fin d'année mercredi 21 décembre. Après que le président eut rappelé la mémoire de feu Jules Perrenoud et donné connaissance de la lettre de démission de M. Robert Guye, conseiller général, parti de la localité, il a procédé aux nominations suivantes : deuxième vice-président du Conseil général, M. Georges Feltz, remplaçant M. Robert Guye, démissionnaire, un membre de la commission du budget et des comptes, M. Georges Jeaneret, remplaçant M. Jules Perrenoud, décédé. Ensuite, pendant plus d'une heure et demi, il discutait le budget pour 1939, ainsi que les rapports du Conseil communal et de la commission des comptes. Le dit budget fut adopté avec les modifications proposées par la commission du budget et réduisant le déficit présumé de 220 fr. ce qui revient à dire que le Conseil général n'a pu soustraire, vu la situation, aux augmentations de traitement demandées par la garde police et l'inspecteur des viandes. La situation se présente comme suit : Recettes courantes totales : 213,003 fr. 55. Dépenses courantes totales : 217,776 fr. 80. Déficit présumé pour 1939 4724 fr. 85. (Bon présumé pour 1938, 1295 fr. 35). Il est à noter que le fonds des ressortissants laisse entrevoir un excédent de dépenses de 21,165 fr. 05 pour un excédent de recettes de la commune municipale de 16,170 fr. 20.

Dans l'intérêt de l'administration, le Conseil communal est chargé d'étudier au fur et à mesure des vacances qui pourront se produire, la possibilité de remettre aux employés communaux permanents toute fonction remplie par une tierce personne. La réorganisation des classes au printemps risquant d'entraîner de nouvelles dépenses, le Conseil général a demandé que la commission scolaire lui soumette toute augmentation de son budget pour approbation, tandis que certains vœux sont formulés au sujet du fonds de course scolaire et du fonds Lambert-Grether, pour l'enseignement des langues.

JURA BERNOIS

On devient vieux aux Franches Montagnes

Le 21 août dernier, a eu lieu dans les Franches Montagnes, une fête touchante au cours de laquelle avaient pris place sur l'estrade 16 couples vénérables dont l'un (les époux Guillemain des Breuleux, mariés en 1874) avait célébré ses noces d'or (un marié en 1879, un en 1882, un en 1883, deux en 1884, deux en 1885, deux en 1886, un en 1887, cinq en 1888). Dans la revue « Pro Senectute », M. Choffat, ancien ministre français, termine ainsi son compte rendu : « Le nombre respectable de noces d'or fêtees ce jour-là amène irrésistiblement une réflexion. La population du district des Franches Montagnes n'atteint pas 9 000 âmes. Les Bois compte 1 150 habitants (2 jubilaires). Les Breuleux 1 200 (4 jubilaires). Le Noirmont 1 600 (2 jubilaires). Saignelégier 1 400 (5 jubilaires). Il y a une proportion de longévité et de mariages vénérables qu'on rencontrerait difficilement en d'autres régions. La salubrité du climat plaiderait aisément comme facteur éloquent de longévité, mais les mœurs patriarcales et le respect du mariage peuvent seuls expliquer ces nombreuses unions sans défaillance durant plus d'un demi-siècle. » Qui fera le calcul de ce que ces foyers modestes ont enregistré de joies et de tristesses, de succès et de revers, de labeur et de luttés ? Qui évaluera la contribution que ces rudes travailleurs, ces créateurs féconds de nouvelles existences ont apportée aux progrès du pays, à la sainte cause de la Patrie ? »

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER Accident

(c) Dimanche matin, à 5 heures, alors que M. H. Stocker, mécanicien au R. V. T., s'appretait à chauffer sa locomotive à vapeur, il voulut ouvrir le réservoir à carbure dans lequel se trouvait encore des gaz. Le malheureux, qui tenait d'une main une torche enflammée, mit le feu aux gaz qui explosèrent, lui brûlant cruellement le visage. Un médecin demanda constata des brûlures de deuxième degré. Les yeux ne sont, paraît-il, pas en danger fort heureusement.

MOTIERS Le froid

(c) Jeudi matin le thermomètre marquait au sud-est du village une température de 25 degrés en-dessous de zéro. C'est une des plus basses températures relevées depuis bien des années.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN La patinoire

(c) Les grands froids de ces derniers jours ont permis à la commission spéciale, chargée par le Conseil communal de Valangin du soin et de l'entretien de la patinoire, de mettre en état la belle surface de glace qui constitue une patinoire de premier ordre, à la sortie du village, sur la route de Dombresson - Saint-Imier. Si le froid persiste, les patineurs de Valangin et des environs seront servis à souhait.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE Conseil communal

(c) Le Conseil communal a renouvelé son bureau comme suit : M. Fernand Fuchs (rad.) est nommé président pour l'année 1939; 1er vice-président : Jomini-Doudin Henri (lib.); 2me vice-président : Reber Maurice (rad.); scrutateurs : Jomini Marcel et Schneider Paul.

Un crédit de 10,500 fr. est accordé à la municipalité pour la construction d'un égout. Au cours de l'année, le conseil a tenu 17 séances, dont la plus importante fut consacrée à l'emprunt de 1,700,000 fr. L'année 1938 a connu le gel au printemps et maintenant c'est la fièvre aphteuse qui nuit beaucoup au commerce local.

CE QUI SE DIT...

Nos braves agents de la police locale qui sont de service pendant les fêtes ont tenu à célébrer Noël. Aussi ont-ils dressé dans leur réfectoire un beau sapin autour duquel ils devaient joyeusement pendant les heures « creuses ». Bravo, voilà une heureuse idée ! Comme chaque année, la veille de Noël, les fabriques de montres Zenith, au Locle, ont procédé à la remise de montres ou jubiliés à leurs employés ayant atteint vingt-cinq ans de services au cours de l'année 1938. Ce sont : Mmes Marguerite Grosclaude et Jeanne Malocchi, Mlle Marguerite Burnier et MM. Charles Hasler, Jules Matthey et Jules Vermot.

Madame et Monsieur Charles Porret et leurs enfants, à Chez-le-Bart et Bevaix ;

Madame Cécile Calame et ses enfants, à Gorgier ;

Madame veuve Eugène Rognon et ses enfants, à Chez-le-Bart et Bevaix ;

Madame Marie Bourquin et ses enfants, à Chez-le-Bart ;

Madame et Monsieur Jenni et famille, à Neuchâtel ;

Madame Emma Jacot et ses enfants, à Boudevilliers ;

Madame Cécile Lambert, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Henri Lambert et leurs enfants, à Chez-le-Bart ;

Madame et Monsieur Elisa Guillo et leurs enfants, à Boudry ;

les enfants de feu Madame Elise Rognon, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Lina ROGNON née LAMBERT

leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, après une pénible maladie, dans sa 75me année. Chez-le-Bart, le 26 décembre 1938.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. II Tim. IV, v. 7.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu jeudi 29 décembre, à 13 h. 15. Départ de Chez-le-Bart.

Madame Bortolo Percassi, à Corcelles ;

Madame et Monsieur Borghini, à Cressier, et leurs enfants ;

Monsieur et Madame André Percassi, à Corcelles, et leurs enfants ;

Monsieur et Madame René Percassi, à Buttles, et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Angelo Percassi et leur fille, à Peseux ;

Monsieur et Madame Bruno Percassi et leur fils, à Travers ;

Madame veuve Thérèse Percassi, à Glusone (Italie), ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que les familles parentes, amies et alliées,

font part du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin,

Monsieur Joseph-Bortolo PERCASSI entrepreneur

que Dieu a repris à Lui paisiblement à l'âge de 60 ans, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Corcelles, le 25 décembre 1938.

Jésus dit : « Que votre cœur ne se trouble point, il y a trop de place dans la maison de mon Père. Je vais vous préparer une place. » Saint Jean XIV, 1.

Le travail fut sa vie. L'ensevelissement aura lieu mercredi 14 heures, à Corcelles. Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.



Monsieur Elie MONTANDON recueilli dans le repos du Seigneur aujourd'hui 26 décembre, dans sa 79me année. Les Ponts-de-Martel et Peseux, le 26 décembre 1938. Madame Emma Montandon-Perrin ; La famille de feu Fritz Montandon-Meystre, en Amérique ; La famille de feu Eugène Jacot-Montandon ; La famille de feu Ernest Montandon-Perrenoud ; La famille de feu Paul Montandon-Simmen ; Madame Paul Maire-Montandon et ses enfants ; La famille de feu Eugène Perrin-Jeanet ; Les familles parentes et alliées. L'ensevelissement aura lieu mercredi 28 décembre 1938, à 13 heures, aux Ponts-de-Martel. Lecture de la Parole à 12 h. 30 au domicile mortuaire : Cité-ladelle 57. Les dames ne suivront pas.

Madame veuve Emile Keller-Leroy, à Marseille ; Madame veuve S. Keller-Gyger et ses enfants, à Neuchâtel ; Monsieur Alfred Keller ; Madame et Monsieur W.-R. Haller-Keller et leurs enfants ; Mademoiselle Jacqueline Haller ; Mademoiselle Denyse Haller, ainsi que les familles Gyger, à Zurich et Chicago, Rudishauser-Gyger, à Lucerne, von Gunten-Gyger, à Lausanne, et Leroy, à Marseille, ont la grande douleur de faire part du décès de leur très cher époux, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, Monsieur Emile KELLER-LEROY que Dieu a repris à Lui, dans sa 45me année, après une longue maladie supportée avec résignation. Marseille, 60, Grand-rue. Neuchâtel, 30, Evole. Que Votre volonté soit faite. R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. Prière de ne pas faire de visite.

Madame Théodore Vaucher-Perréaz, à Rome ; Monsieur et Madame Robert Vaucher, à Paris ; Monsieur le pasteur et Madame Paul Vaucher et leurs filles, aux Eplatures ; Monsieur et Madame Georges Vaucher, au Caire ; Monsieur et Madame René Vaucher-Vouga et leurs filles, à Fleurier ; Monsieur et Madame Ernest Vaucher, à Cormondèche ; Monsieur Edmond Vaucher, au Maroc ; Madame Martenet et ses enfants, à Neuchâtel et Baden ; Mademoiselle Emma Vaucher, à Fleurier ; Les familles Guye, Borel et alliées ; Monsieur et Madame Georges Perréaz-Fontannaz, à Yverne ; Monsieur et Madame Robert Perréaz-Savioz et leurs fils, à Yverne ; les familles Baehler, Perréaz, Gaulaz et Fontannaz, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Monsieur Théodore VAUCHER JOURNALISTE Président de l'Association de la Presse étrangère à Rome Chevalier de la Légion d'honneur Commandeur de la Couronne d'Italie Chevalier de Polonia Restituta et de plusieurs ordres étrangers enlevé à leur grande affection à Rome, après une courte maladie, le vendredi 23 décembre, à l'âge de 45 ans. Cormondèche (Neuchâtel), le 26 décembre 1938. L'Eternel l'a donné, L'Eternel l'a repris. Que le nom de l'Eternel soit béni. Job I, 21. Heureux ceux qui procurent la paix car ils seront appelés fils de Dieu. Matth. V, 9. La cérémonie funèbre aura lieu au temple de Corcelles (Neuchâtel), le mardi 27 décembre, à 14 heures. Les honneurs seront rendus à la sortie du temple. L'inhumation se fera au cimetière de Cormondèche dans l'intimité. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part. Prière de ne pas faire de visites.

Messieurs les Anciens Bellettriers Neuchâtelois sont informés du décès de leur cher collègue et ami, Monsieur Théodore VAUCHER journaliste et sont priés d'assister à son inhumation qui aura lieu à Corcelles le mardi 27 décembre, à 14 h. Observatoire de Neuchâtel 26 décembre Température : Moyenne - 6.6; Min. - 8.9; Max. - 4.9. Baromètre : Moyenne : 723.9. Vent dominant : Direction : E.; force : modéré à fort. Etat du ciel : Couvert le matin. Quelques flocons de neige. Légèrement nuageux l'après-midi. Therm. 27 déc., 4 h. (Temple-Neuf) : - 9.0 Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel : 719.5) Niveau du lac : 25 déc., à 7 h. 30, 428.94 Niveau du lac, 26 déc., à 7 h. 30, 428.91